

# CP15

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

Janvier 2016

Complément analyses radiocarbone été 2016

### SEMBRANCHER, LA GRAVENNE IMMEUBLES "LA GRAVENNE" 1 ET 3

Mai-août 2015



#### ARIA

Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes  
Route du Rawyl 66 • CP2072 • 1950 Sion 2 nord  
Tél. 027 323 51 07 • Fax. 027 323 51 22  
aria@aria-sa.ch

Alain BENKERT

## SOMMAIRE

Caractéristiques du site .....	3
Date de l'intervention .....	3
Liste des participants .....	3
Contexte archéologique : les fouilles de 2014 (CP14) .....	3
Cadre et déroulement des travaux archéologiques en 2015 .....	6
Références topographiques, carroyage .....	8
Enregistrement et numérotation des données de terrain .....	8
Séquences stratigraphiques .....	8
Zones de fouille .....	11
Zone 8 .....	11
Trois structures remarquables mises au jour en zone 8.....	17
Zone 9 .....	19
Bilan quantitatif du mobilier archéologique.....	31
Echantillons sélectionnés pour datation <sup>14</sup> C.....	31
Conclusions et perspectives .....	32
Bibliographie .....	34
Résultats des analyses <sup>14</sup> C (avril 2016) .....	35
Annexes .....	37
Coupe 12.....	38
Description des couches et sédiments relevés dans la coupe 12.....	40
Vues générales et photos d'ambiance .....	41
Liste des échantillons .....	52
Liste des plans .....	54
Liste du mobilier.....	56

## CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Commune:	Sembrancher, district de Martigny
Localité:	Sembrancher
Lieu-dit:	La Gravenne
Chantier:	immeubles «La Gravenne» 1 et 3
Parcelles:	40, 51 et 52
Sigle du chantier:	CP15
Coordonnées:	CN 1325, 2'577'305/1'102'930
Altitude:	environ 712m
Surface:	environ 210m <sup>2</sup>

## DATES DE L'INTERVENTION

Décapage à la pelleteuse (zone 9, bâtiment La Gravenne 3) le 9 avril 2015.  
Fouille du 4 mai au 31 août 2015.

## LISTE DES PARTICIPANTS

Miguel Alvarez	aide-fouilleur
Alain Benkert	archéologue responsable du projet
Flamur Dalloshi	technicien de fouille
Aline Mabillard	stagiaire
Urs Mischler	fouilleur qualifié, photographe
Sandy Ville	archéologue

## CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE : LES FOUILLES DE 2014 (CP14)

Sous l'appellation *Sembrancher, Crettaz-Polet*, le lieu-dit «La Gravenne» a déjà été l'objet de recherches archéologiques dans les années 1970 et 1980. A la suite de la découverte fortuite de tombes en ciste en 1970 et 1974, plusieurs interventions furent menées sur le terrain par l'Institut d'Anthropologie de l'Université de Genève, entre 1979 et 1986 (pour une présentation synthétique de ces travaux, voir Mariéthoz 2015, p. 3-6).

Outre les tombes datées du Néolithique, les travaux menés par l'Université de Genève ont mis en évidence des niveaux d'occupation remontant au Néolithique moyen et peut-être final, au Bronze ancien et moyen ainsi qu'à l'âge du Fer. Si les couches les plus anciennes n'ont livré que peu de mobilier et de structures architecturales, il n'en va pas de même des niveaux des âges des métaux, où les vestiges anthropiques étaient abondants, mais difficilement interprétables.

Après une trentaine d'années d'inactivité archéologique sur le site, la mise à l'enquête d'un projet de construction de trois immeubles a suscité, en 2014, une campagne de sondages préliminaires suivis de la fouille d'une surface d'environ 500m<sup>2</sup> dans les secteurs directement menacés par la construction des bâtiments 1 et 2 du projet immobilier (fig. 1). Huit zones de fouille ont alors été définies, tenant compte de la topographie, des résultats des sondages et des informations stratigraphiques préalablement recueillies ou de l'avancement des travaux de fouille (fig. 2). La zone 8, contiguë aux zones 2 et 6, n'a pu être fouillée dans le temps imparti. Les sept autres ont été abordées de manière plus ou moins fine. La zone 1 reprenait la partie amont du «chantier nord» étudié par l'Université de Genève,

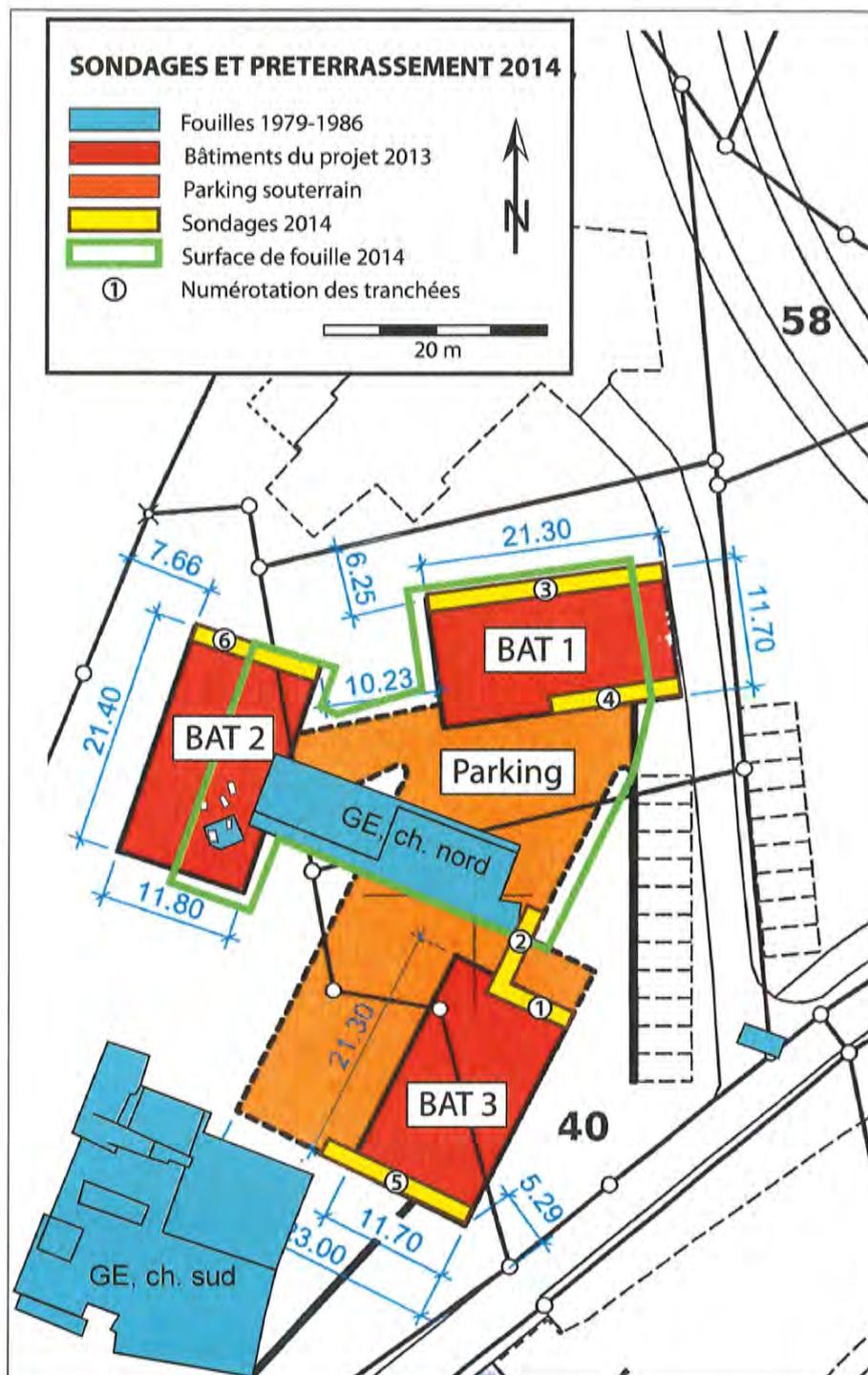
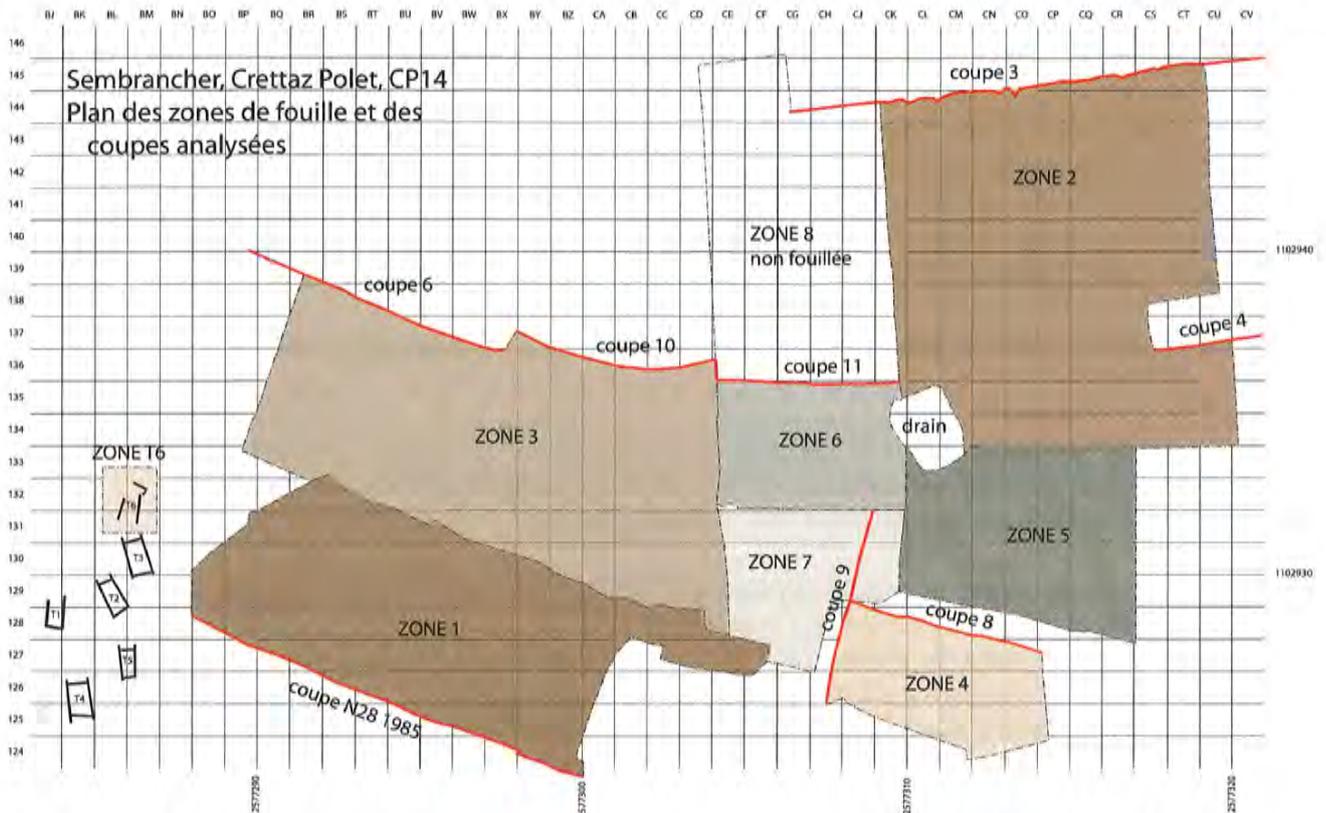


Fig. 1 — CP14. Plan de situation du projet de construction, des sondages préventifs, du terrassement ainsi que des secteurs fouillés par l'Université de Genève de 1979 à 1986 (d'après Mariéthoz 2015, fig. 3).

dont la fouille s'était interrompue sur des niveaux attribués au Bronze ancien. La zone 2 couvrait plus ou moins la surface du bâtiment 1, au nord-est du secteur concerné par les nouvelles constructions. La zone 3 prolongeait au nord la zone 1, englobant le talus amont du site jusqu'au replat qui s'étend en direction de l'est. Un petit secteur, non numéroté, concernait une nouvelle ciste Chamblandes découverte à proximité du petit groupe de tombes étudiées en 1979. La zone 4 a été abordée dès mi-juin, pour dégager un ensemble de gros blocs juxtaposés visible dans le profil sud. Quant aux zones 5, 6 et 7, elles ont été étudiées rapidement, respectivement dès la mi-août, début septembre et la dernière semaine de septembre. Plusieurs coupes de terrain, nécessaires à l'analyse chronostratigraphique du site, ont été analysées et dessinées soit lors des sondages préliminaires (coupes 3, 4 et 6), soit en fin de campagne (coupes 8, 9, 10 et 11, fig. 2).



**Fig. 2** — CP14. Plan de situation des secteurs de fouilles et des coupes relevées en 2014. Les coupes 3, 4 et 6 ont été analysées lors des sondages préventifs, les coupes 8, 9, 10 et 11 à la fin des fouilles des zones concernées. Au sud-ouest, la coupe N28 1985 a été étudiée par l'Université de Genève en 1985. Les tombes T1 à T5 ont été fouillées par l'Université de Genève: la tombe T1 en 1974, les autres en 1979 (Mariéthoz 2015, fig. 4).

Les observations stratigraphiques faites lors de la campagne de fouille de 2014 complétaient les données recueillies de 1983 à 1986 lors des interventions de l'Université de Genève. L'analyse de la coupe N28 de 1985 a servi de référence pour la compréhension des dépôts observés dans les tranchées de sondage ainsi que lors de la fouille en plan. Dans le rapport de fouille 2014, F. Mariéthoz résumait ainsi cette séquence stratigraphique de référence (Mariéthoz 2015, p. 8): « Elle se compose de bas en haut de niveaux d'alluvions fluvio-glaciaires sur lesquels se sont déposés des limons éoliens (loess) dont la partie supérieure présente une rubéfaction parfois bien marquée (couche 3b). La couche 3a, composée d'un limon brun rouge riche en pierres et en dallettes, paraît s'être formée par colluvionnement et sédimentation de matériaux arrachés aux placages de sols atlantiques qui subsistaient encore en amont, à la base du Crettaz Polet. Ces niveaux à matrice fine sont recouverts de terres limoneuses brunes à dallettes, les couches 2b puis 2a, qui contiennent des vestiges des âges du Bronze et du Fer. Elles s'inscrivent dans la même dynamique pédologique, colluvionnements de pente provenant du démantèlement des terrains situés à la base de la colline. On remarque dans la matrice une part de plus en plus importante prise par les sédiments morainiques dénudés et entraînés par le ruissellement. De nature sédimentaire identique, les niveaux 2b et 2a sont souvent indissociables. Cette logique de sédimentation se poursuit lors du dépôt des couches superficielles composées de terres grises (1d à 1a). La couche 1d est composée d'un limon gris verdâtre homogène et contient quelques éléments de brique ou de tuile roulés qui situent cet horizon à l'époque romaine. Les couches 1a, 1b et 1c se composent de terres fines, poudreuses et assez caillouteuses. »

D'après le mobilier recueilli lors des interventions de l'Université de Genève, la couche 3a daterait de l'âge du Bronze ancien, la couche 2b se différencierait en deux horizons datés respectivement du Bronze moyen (2b2) et du Hallstatt (2b1) alors que la couche 2a serait à placer au Second âge du Fer,

plus précisément à La Tène finale. Un épais dépôt de limons gris, présent sur tout le site (couche 1d) marquerait le passage à l'époque romaine (Rohrer-Wermus *et al.* 1986, p. 210-214).

En 2014, cette séquence-type n'a pas été remise en question. Toutefois, dans les zones étudiées, la constatation a été faite que la différenciation des niveaux 3a, 2b et 2a était particulièrement délicate, en raison de l'absence de transition nette entre les dépôts. L'ensemble se présentant comme un dégradé de couleurs et de texture. Une analyse rapide du mobilier recueilli a néanmoins confirmé la présence de vestiges d'occupation remontant au Bronze moyen, au Hallstatt ainsi qu'à la fin de l'âge du Fer.

## CADRE ET DÉROULEMENT DES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES EN 2015

Le promoteur du projet immobilier La Gravenne ayant fait connaître son intention de mener de front la construction des immeubles 1 à 3 dès la fin de l'année 2015 ou au printemps 2016, l'archéologie cantonale a confié au bureau ARIA S.A. le soin de mener une fouille de sauvetage dans les secteurs menacés qui n'avaient pas été abordés lors de la fouille 2014.

Le projet de parking souterrain commun aux immeubles 1 à 3 ayant été abandonné, deux zones de fouille distinctes ont alors été définies. La première, la zone 8, avait été délimitée en 2014 déjà mais n'avait pu être fouillée dans les délais impartis. Contiguë aux zones 2 et 6 de 2014, elle présentait l'intérêt de compléter les observations faites l'année précédente, dans un secteur particulièrement riche en structures et en mobilier datant de l'âge du Bronze et du Premier âge du Fer (fig. 1). La seconde zone, sous la dénomination de zone 9, se situait précisément dans l'emprise du bâtiment 3 projeté. Sans lien stratigraphique direct avec les surfaces explorées en 2014 ou, plus anciennement, par l'Université de Genève, elle avait l'avantage de combler partiellement la lacune d'information planigraphique entre les chantiers nord et sud de l'Université de Genève, tout en se situant dans un secteur *a priori* peu perturbé par les aménagements de la scierie Gaillard, qui occupait la parcelle jusqu'à sa destruction par un incendie en 1981 (fig. 1). Deux des tranchées exploratoires ouvertes en avril 2014, les tranchées 1 et 5, délimitaient, au nord et au sud, la surface à fouiller (fig. 1) ; les coupes stratigraphiques relevées à cette occasion (respectivement coupes 1 et 5) pouvaient servir de référence aux décapages prévus.

Les travaux de terrain ont débuté le 9 avril 2015 par un décapage à la pelleuse des couches supérieures de la zone 9. Sur une épaisseur d'environ un mètre, et jusqu'au niveau repère du dépôt de limons gris généralisé à l'ensemble du site, ces niveaux sont apparus comme extrêmement remaniés et incluant de nombreux éléments liés à la scierie (aménagements ou décombres incendiés). Pour garantir une continuité du travail archéologique indépendamment des conditions météorologiques, il a été décidé de louer une tente de grandes dimensions (20 x 12 m), couvrant l'ensemble de la zone 9. Son installation a été faite par l'entreprise Martinetti de Martigny le vendredi 1<sup>er</sup> mai, sous une pluie battante.

L'intervention du bureau ARIA S.A. a commencé sur le terrain le lundi 4 mai, par l'aménagement habituel des surfaces de fouille (chemins de planches, drainages, carroyage fixe, etc.) et des installations provisoires de raccordement électrique, de stockage et de bureau (équipe de 3 personnes). La fouille proprement dite a, elle, commencé le 12 mai en zone 9, par le relevé d'altitudes du décapage à la pelleuse suivi par l'enlèvement des dépôts de limon gris résiduels (20 à 30 cm d'épaisseur). Une fois ces tâches préparatoires achevées, l'équipe de fouille, constituée de 5 personnes et d'une stagiaire présente durant 4 semaines, a fouillé et effectué les relevés alternativement dans les zones 8 et 9, en fonction de l'avancement du travail et des conditions climatiques. Rappelons ici que la zone 8 n'était pas couverte de façon permanente et que l'été 2015 a été caniculaire !

Au cours des travaux, en raison des limites imposées par le montant du crédit accordé dans un premier temps par l'archéologie cantonale, nous nous sommes vus dans la nécessité de restreindre l'emprise des décapages à une portion seulement de la zone 9. Dans l'impossibilité d'augmenter les effectifs ou de garantir la qualité scientifique en adoptant une démarche de fouille plus grossière dans

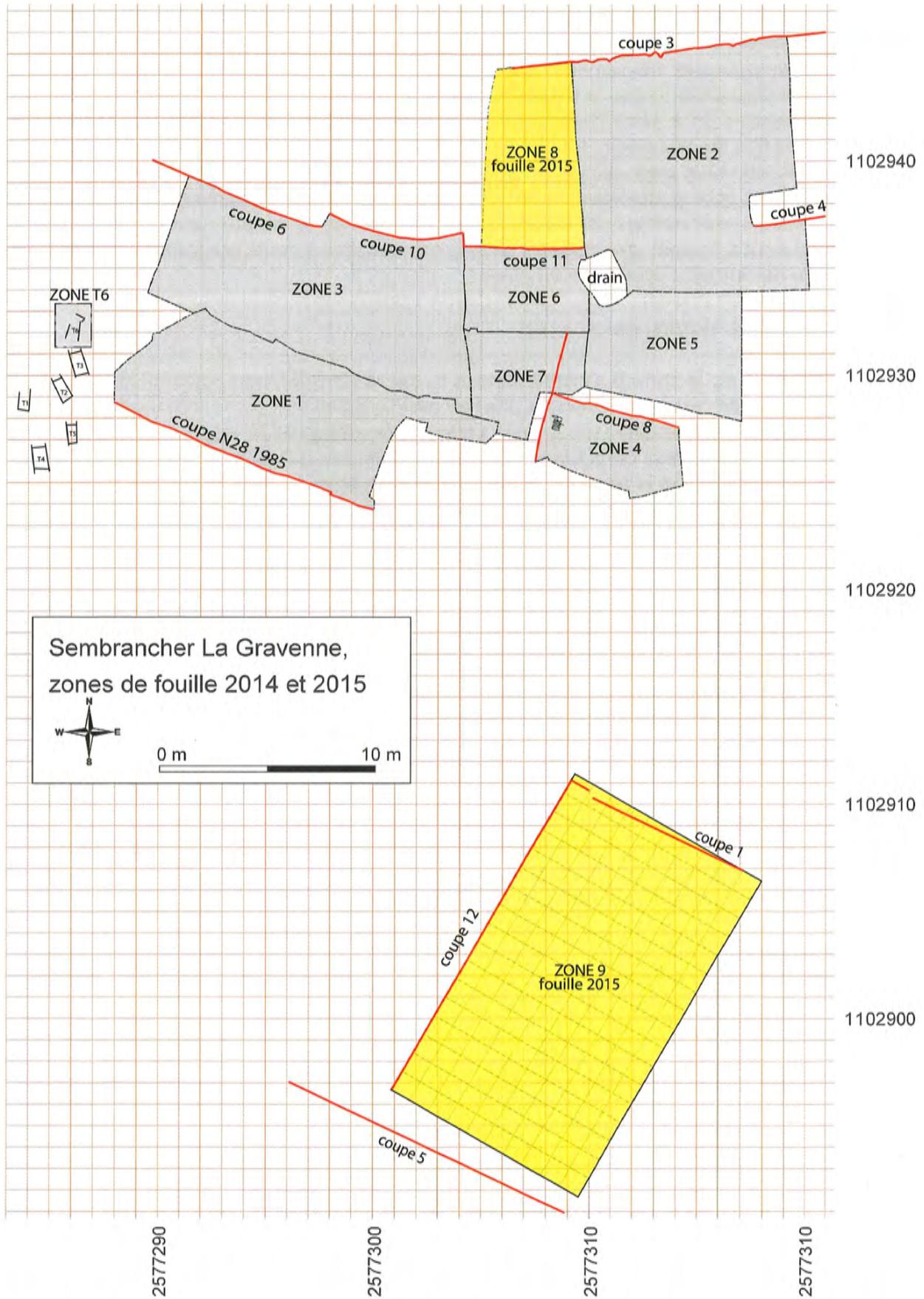


Fig. 3 — CP14-CP15. Plan de situation des zones de fouille et des coupes relevées en 2014 (zones grisées, coupes en rouge) et en 2015 (zones en jaune, coupe 12). La coupe N28 1985 a été étudiée par l'Université de Genève en 1985.

un terrain ardu, où les structures et les limites des dépôts sont fugaces, nous avons donc décidé de poursuivre la fouille intégrale de la zone 8 en respectant les niveaux des décapages effectués en 2014, afin de garantir l'homogénéité des données dans cette partie du site. Sous la tente, en revanche, il était apparu, dès le décapage 3, que la partie nord de la zone présentait une meilleure conservation des couches antérieures à La Tène finale ainsi qu'un nombre de structures élevé. L'accent a donc été mis sur la fouille fine de ce secteur, tout en se ménageant la possibilité de poursuivre l'analyse de quelques structures en creux déjà visibles hors de ce périmètre et de faire un relevé stratigraphique de la coupe ouest de la zone 9, qui faisait le lien entre les coupes 1 et 5 réalisées en 2014. Grâce à un complément de financement octroyé par l'archéologie cantonale, le terme des travaux de terrain a pu être reporté de mi-août à fin août, garantissant ainsi la bonne marche de ce programme restreint ainsi que le démontage de l'infrastructure mise en place.

#### RÉFÉRENCES TOPOGRAPHIQUES, CARROYAGE

Le carroyage métrique de la zone 8 s'inscrit dans le système de référence alphanumérique mis en place pour les travaux de 2014, qui respecte précisément l'orientation des coordonnées nationales. Les valeurs métriques sur l'abscisse (axe E de la mensuration nationale MN95) sont exprimées dans un système alphabétique à deux caractères, selon le modèle AA-AZ, BA-BZ, etc., en omettant le caractère J. Sur l'ordonnée (axe N de la mensuration nationale MN95), les valeurs sont exprimées en mètres, à partir du point d'origine virtuel AA/00 dont les coordonnées dans le système MN95 sont les suivantes : E : 2'577'250 et N : 1'102'800.

Pour faciliter les relevés, le carroyage de la zone 9 a, pour sa part, été adapté à l'orientation du futur bâtiment 3, en effectuant une rotation de 60° par rapport au système de coordonnées nationales. Les principes de numérotation alphanumérique des axes sont identiques à ceux qui ont été mis en oeuvre pour le reste de la fouille en 2014 et 2015, mais la notation en abscisse a été réduite à un seul caractère (de A à S). Le point d'origine A/00 du carroyage de la zone 9 (origine du mètre carré A1) est localisé aux coordonnées suivantes dans le système MN95 : E : 2'577'309,499 et N : 1'102'891,706.

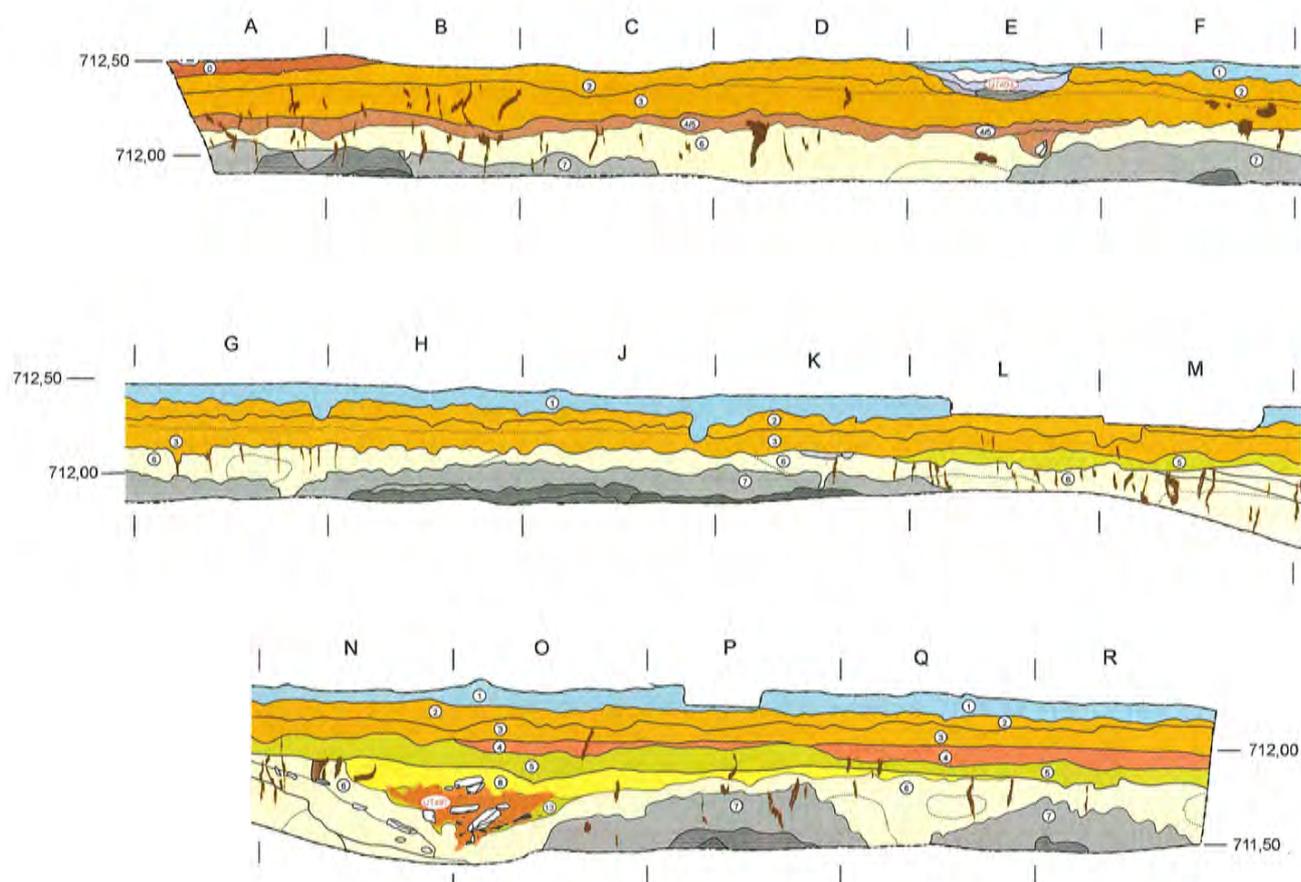
#### ENREGISTREMENT ET NUMÉROTATION DES DONNÉES DE TERRAIN

La fouille étant organisée dans la continuité des travaux de 2014, il était logique d'adopter les mêmes principes d'enregistrement des données et, en particulier, de poursuivre les inventaires amorcés l'année précédente. Plans, structures, échantillons et mobilier ont donc été numérotés à la suite des derniers numéros, en les précédant toutefois systématiquement du sigle CP15.

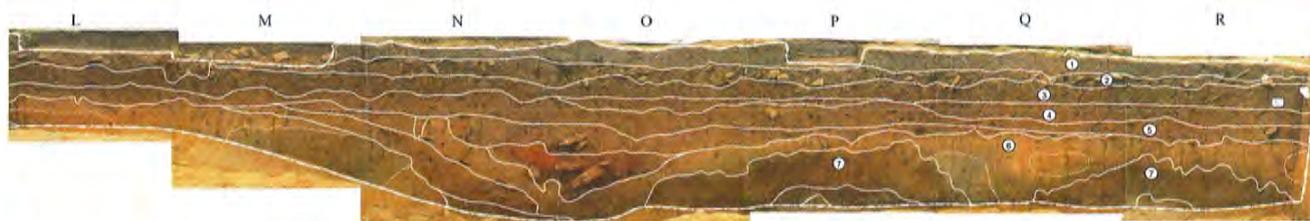
Premier n° de plan 2015 : 200 ;  
Premier n° d'unité de terrain (UT) 2015 : 359 ;  
Premier n° de mobilier 2015 : 4376 ;  
Premier n° d'échantillon 2015 : 91.

#### SÉQUENCES STRATIGRAPHIQUES

Durant la campagne de fouille, un seul nouveau profil a été analysé. La coupe 12, en limite ouest de la zone 9, faisait le lien entre les coupes 1 et 5 des tranchées de sondage réalisées au début de la campagne de 2014 (fig. 3). Les couches supérieures ayant été décapées à la pelleuse, la coupe de terrain n'a été photographiée et dessinée qu'au-dessous du dépôt-repère de limons gris, qui constituait l'interface entre les niveaux protohistoriques et historiques (couche 6 de la coupe 1 et couche 8 de la coupe 5, fig. 4-5). A l'extrémité nord-ouest, dans le mètre R10, un petit tronçon perpendiculaire à la coupe 12 a été relevé afin d'assurer la continuité physique avec le relevé de la coupe 1 (fig. 6). Ce nouveau profil met en évidence quelques points qui n'étaient pas apparus en 2014. On constate en premier lieu que le substrat fluvio-glaciaire est constitué de dépôts sableux relativement fins, de teinte beige à verdâtre, avec quelques passées de graviers prises dans une matrice sableuse rou-



**Fig. 4** — CP15. Relevé de la coupe 12 (cf. annexe p. 36-37). Au sommet (couche 1, en bleu), dépôt généralisé de limon gris identique aux couches 6 et 8 des coupes 1 et 5 de 2014 (cf. fig. 6-7). La couche 6, en jaune clair, correspond aux sédiments loessiques attribués au Néolithique/Bronze ancien (couche 3a dans la terminologie de l'Université de Genève) et la couche 7, en gris clair, marque le sommet du substrat fluvio-glaciaire. On notera la forte densité de bioturbations (racines et trous de vers) dans les mètres A-F et N-R, symbolisées par des taches oblongues verticales brunes, ainsi que l'aspect irrégulier des limites des niveaux d'occupation 2-5, dues en partie à des labours anciens à l'araire.



**Fig. 5** — CP15. Relevé photographique de la coupe 12 (mètres L-R), avec surimpression des limites de couches. La souche carbonisée UT506 et la rubéfaction du substrat qui lui est associée se différencient clairement des couches environnantes (mètres N-O).

geâtre. Plusieurs dépressions caractérisent ces niveaux, et l'on observe des figures en vagues assez caractéristiques de phénomènes de surcharge. Dans l'une des dépressions (mètres N-O), comblée de sables très fins jaunâtres, on observe une souche carbonisée et une rubéfaction intense du substrat environnant (UT506). Fouillée pour moitié en plan, avec des racines partant horizontalement, cette souche était probablement celle d'un pin sylvestre. Quant aux niveaux d'occupation protohistoriques, ils sont affectés de nombreuses ondulations, dont la majorité pourrait provenir de fréquents passages d'un araire. Quelques traces clairement identifiables ont du reste été mises en évidence lors des décapages en zone 9. Enfin, on peut noter la fréquence élevée de bioturbations (galeries de lombrics), ainsi que de nombreuses traces de racines.

En ce qui concerne la zone 8, la coupe 11 relevée en 2014 a servi de référence pour les décapages successifs (fig. 8). Ceux-ci n'ont pas apporté de données stratigraphiques nouvelles par rapport à ce profil sud de la zone. Au nord, dans la coupe 3 de 2014, où la séquence des niveaux d'occupation protohistorique est nettement plus condensée, les trois derniers mètres du relevé ont essentiellement servi à vérifier la pertinence de l'épaisseur de sédiment enlevé au cours des différents décapages.

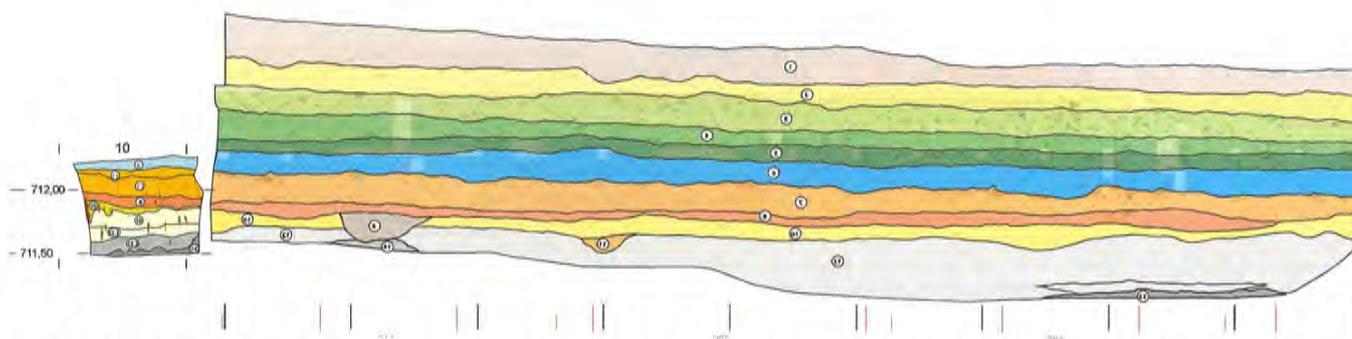
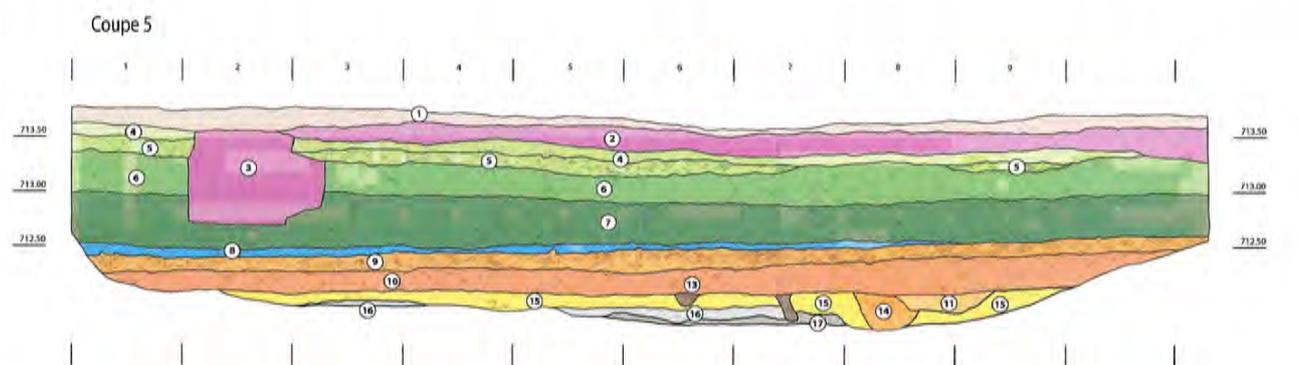


Fig. 6 — CP14-CP15. Relevé complémentaire à la coupe 1 de 2014 (mètre R10 de la Zone 9), effectué pour une jonction parfaite avec la coupe 12 de 2015. La coupe 1, qui était dessinée en regardant vers le sud, a été inversée pour ce montage (d'après Mariéthoz 2015).



LEGENDE

 terre agricole	 niveau historique	 Hallstatt (2a)	 fluvio-glaciaire
 perturbations modernes	 époque romaine (1d)	 âge du Bronze (2b)	 structure
 niveau historique	 La Tène (1d-2a)	 Bronze - Néolithique (3a)	

Fig. 7 — CP14. Relevé du profil sud de la tranchée 5 de 2014 (Mariéthoz 2015).

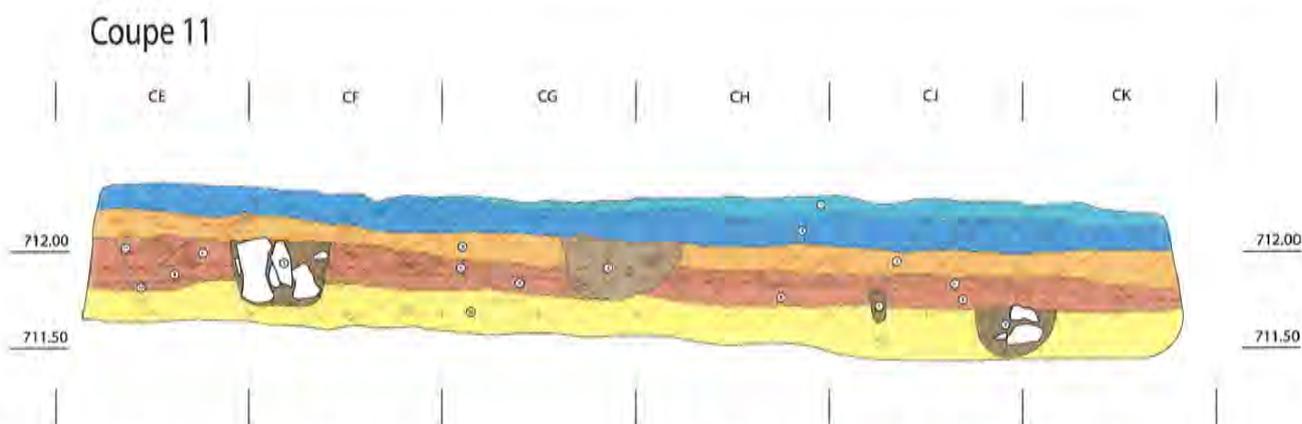


Fig. 8 — CP14. Relevé du profil sud de la zone 8 (coupe 11, vue en direction du nord, Mariéthoz 2015).

## ZONES DE FOUILLE

### ZONE 8

Ce petit secteur d'environ 36 m<sup>2</sup>, non fouillé en 2014, prolonge de 4 m vers l'ouest la surface dégagée finement en zone 2 lors de la campagne de 2014 et de près de 9 m vers le nord la surface fouillée plus rapidement en zone 6 (fig. 3). Au vu de la densité de structures mises au jour dans ces deux zones (Mariéthoz 2015, fig. 9 et 16), il était évident que la fouille de la zone 8 apporterait un complément intéressant pour leur analyse, tant du point de vue chronostratigraphique que spatio-fonctionnel.

La fouille débute par le décapage des résidus du limon gris daté de l'époque romaine, sur lequel s'était arrêtée la pelleteuse lors des travaux de 2014. Le niveau atteint, des colluvions brunâtres à petits cailloutis (UT360 et UT361), correspond au sommet de la couche datée de La Tène finale (fig. 8, couche 2 et fig. 9). Seul un alignement de trous de piquets y apparaît, dans l'angle nord-ouest (UT363). Les décapages 2 et 3 atteignent le sommet du niveau attribué au Premier âge du Fer (fig. 8, couche 3 et fig. 9); c'est à cette occasion qu'est mise au jour la partie sommitale des structures UT366 (amas de fragments d'argile cuite) et UT367 (rebord d'une jarre-silo enterrée), ainsi que la sole d'un foyer plat (UT368).

Les décapages 4, 5 et 6 sont effectués dans l'épaisseur du dépôt attribué au Premier âge du Fer (fig. 8, couche 3 et fig. 9). Ils permettent de mettre progressivement en évidence la base d'un muret fait de blocs jointifs (UT382), qui souligne une rupture de pente orientée sud-ouest/nord-est. Sur le replat à l'amont de cet empièchement, dans les mètres 136 et 137, un cailloutis régularise le sol (UT383) jusqu'à la trace d'une sablière basse respectant la même orientation (UT384). C'est au décapage 5 qu'apparaissent clairement la bordure et le remplissage d'une fosse mise au jour et fouillée par moitié en 2014 (CP15, UT376 et CP14, UT182). Cette fosse se révèle, au fil des décapages, contenir des restes d'argile cuite provenant d'une structure artisanale démantelée, des tessons de céramique et, à sa base, un lit de charbons de bois et de cendres délimité par une série de trous de piquets formant un cercle. Ces indices nous permettent d'interpréter cette structure comme un four de potier volontairement démantelé après usage.

Le décapage 7, après démontage du muret UT382, atteint la base de l'ensemble correspondant à la couche 3 de la coupe 11; seuls quelques trous de poteaux ou de piquets apparaissent à cette occasion. Le décapage 8, par contre, correspondant au sommet de l'ensemble attribué à l'âge du Bronze dans la coupe 11 (couches 6 et 8), met en évidence une série de fosses et de trous de poteaux implantés dans un substrat tantôt brun rouge à petits cailloux (UT391), tantôt brun noir à petits cailloux et dalles

## Coupe 11

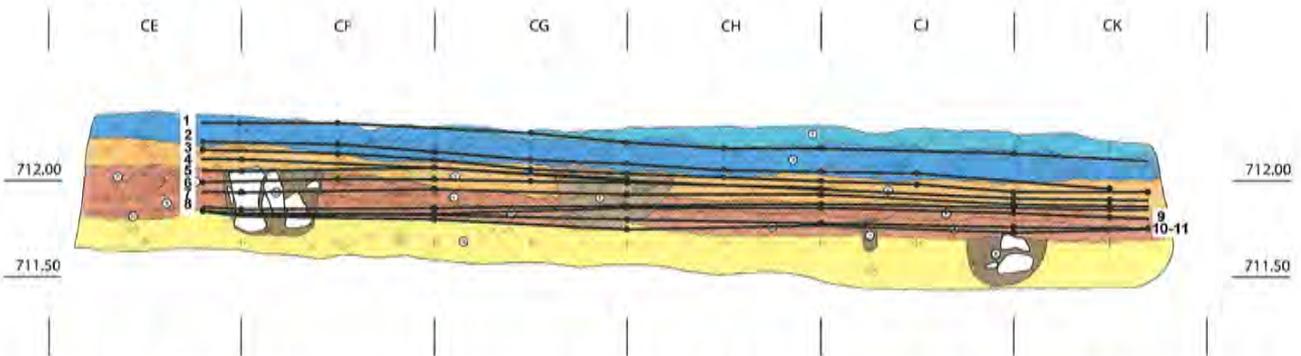


Fig. 9 — CP15, zone 8. Projection des altitudes des décapages 1 à 11, relevées dans les mètres 136, sur le profil sud de la zone 8 (coupe 11, vue en direction du nord, d'après Mariéthoz 2015).

(UT392). Ces deux dépôts reposent sur une couche nettement différenciée, brun clair voire jaune, qui commence à apparaître dans les mètres CF/136 à CF/142 et CF-CJ/143-144 (UT377, qui correspond à la couche 10 de la coupe 11, attribuée à l'âge du Bronze ou au Néolithique).

Les décapages 9 et 10 permettent de dégager entièrement la partie sommitale de la couche jaunâtre UT377 et d'en fouiller une épaisseur de 2 à 5 cm. Une vingtaine de trous de poteaux et de piquets, ainsi que 3 fosses et le sommet de trois grandes dalles de schiste sont mis en évidence. On relève également les contours de nombreuses traces de racines, dont le remplissage plus sombre se différencie du terrain encaissant, et une pointe de flèche pédonculée en silex est mise au jour (fig. 10). Le dernier décapage de la zone 8, le décapage 11, a pénétré plus profondément dans la couche UT377 (5 cm de sédiments enlevés en moyenne). Huit nouveaux trous de poteaux et de piquets sont recensés, les dalles entièrement dégagées et, enfin, les dernières traces de racines identifiées.



Fig. 10 — CP15, zone 8. Pointe de flèche à pédoncule, en pierre verte (inv. 5740) au moment de sa découverte. Photo ARIA S.A., A. Benkert.

D'une manière générale, la zone 8 se révèle aussi riche en structures qu'on pouvait l'envisager. Leur distribution dans le temps, par contre, reste délicate à interpréter sans une analyse chronostratigraphique plus poussée. En raison de l'absence d'interfaces nettes entre les ensembles sédimentaires antérieurs à La Tène finale, les limites de creusement ou les remplissages différenciés des structures en creux ne sont perçus que lorsqu'ils deviennent parfaitement évidents, si bien que les niveaux exacts d'implantation restent pour l'instant très hypothétiques. Les trous de poteaux et de piquets, en particulier, ne peuvent pour l'heure être regroupés en ensembles chronologiquement cohérents (fig. 16-17). Du point de vue de l'organisation spatiale des vestiges, on retiendra avant tout la présence du muret UT382 qui délimite – en soulignant une légère rupture de pente déjà marquée dans la topographie du substrat – un replat sur lequel était probablement installé un bâtiment construit sur sablières basses. Dès son implantation, et durant toute la période où il était en usage ou encore perceptible dans le relief, les niveaux d'occupation en amont et en aval de cette structure étaient bien différenciés. Quant aux fosses, elles forment un ensemble dense dans la moitié nord de la zone, dès le mètre 140 ; sur le plan général des structures mises au jour en 2014 et 2015, on remarque que deux groupes de fosses se situent de part et d'autre d'un vaste espace dans lequel se trouve le four UT376.

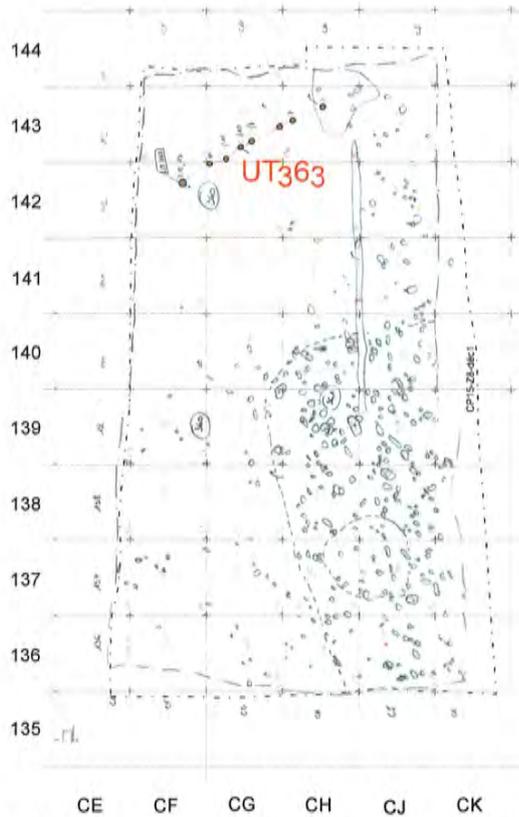


Fig. 11 — CP15, zone 8. Relevé du décapage 1.

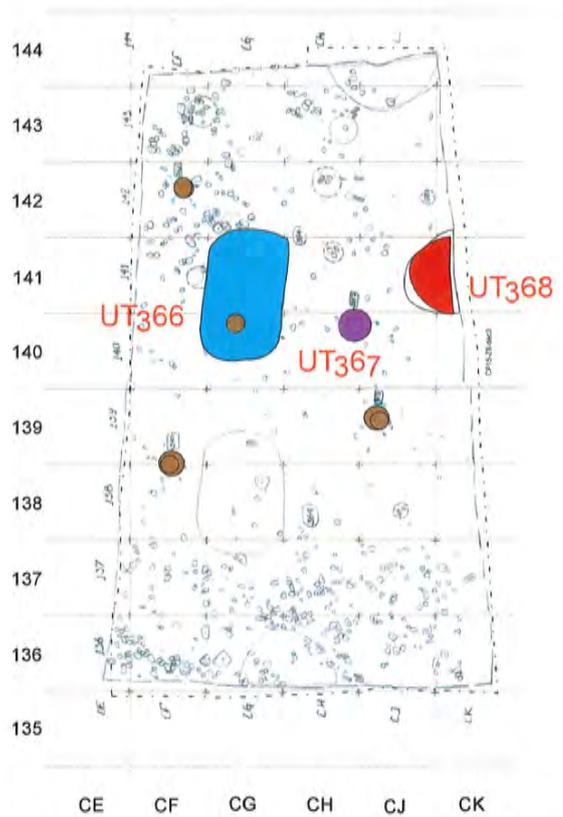


Fig. 12 — CP15, zone 8. Compilation des structures apparues lors des décapages 2 et 3, projetée sur le relevé du décapage 3.

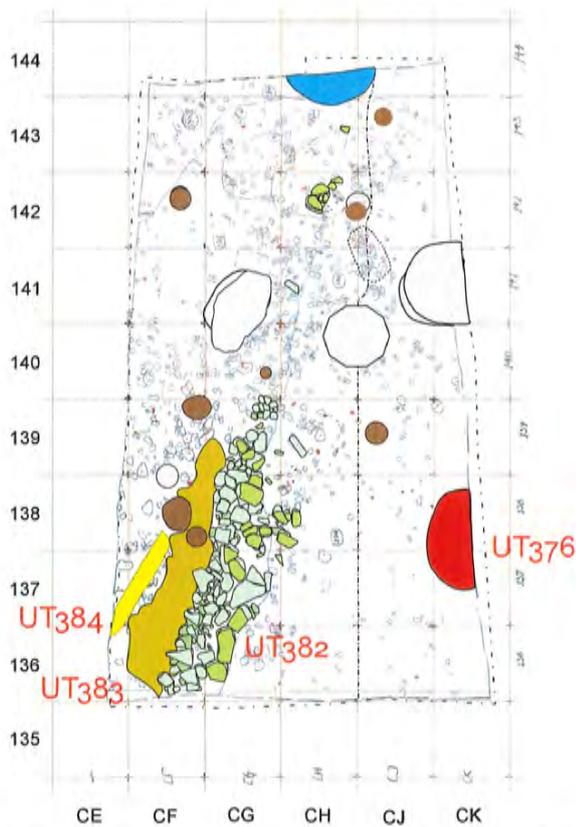


Fig. 13 — CP15, zone 8. Compilation des structures apparues lors des décapages 4 à 6, projetée sur le relevé du décapage 5.

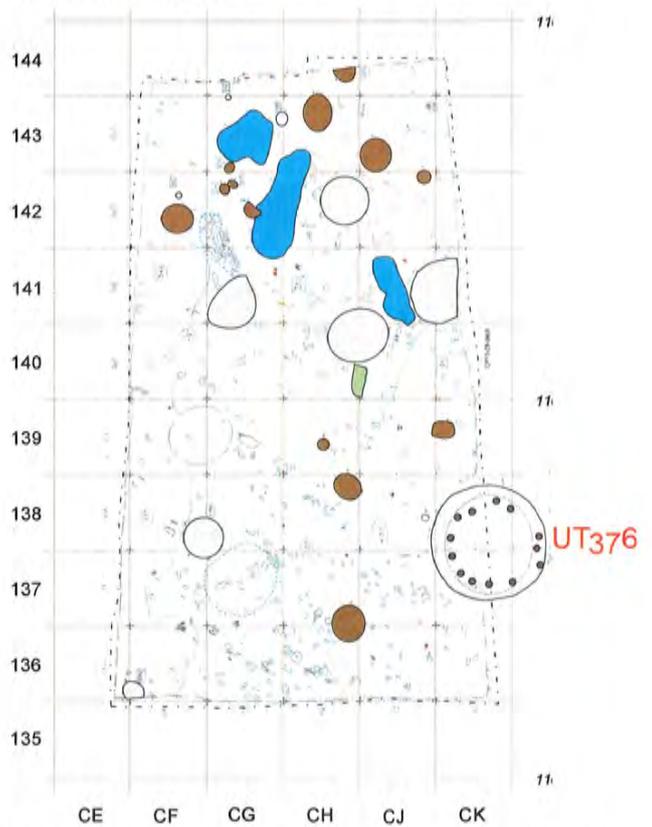
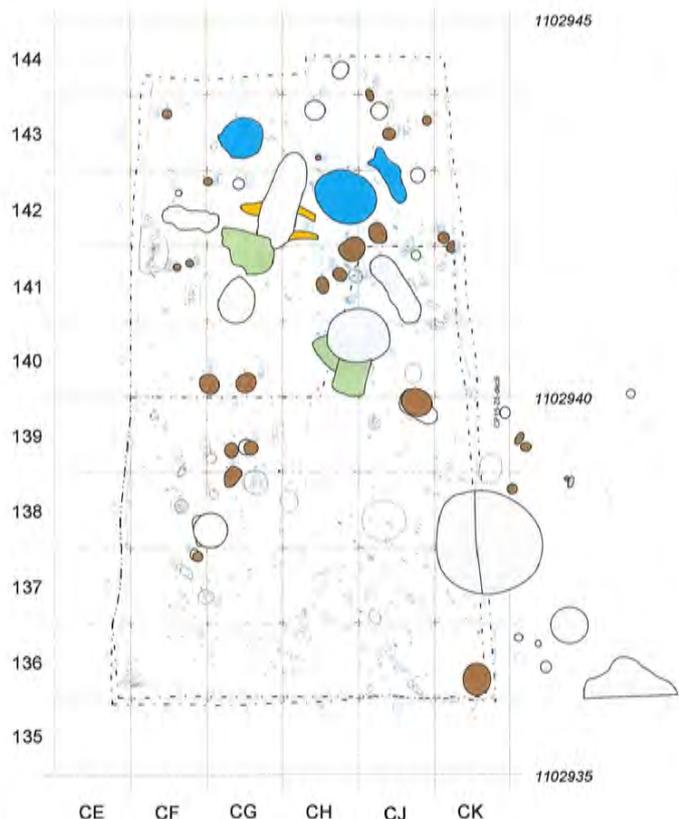
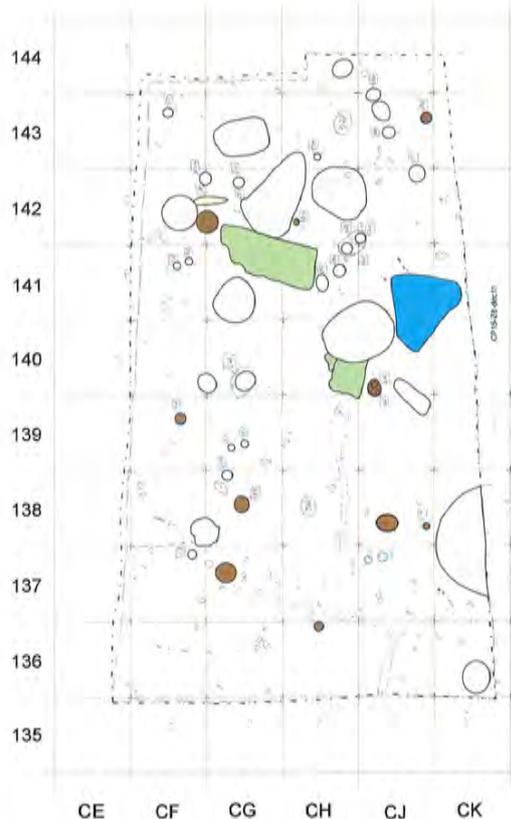


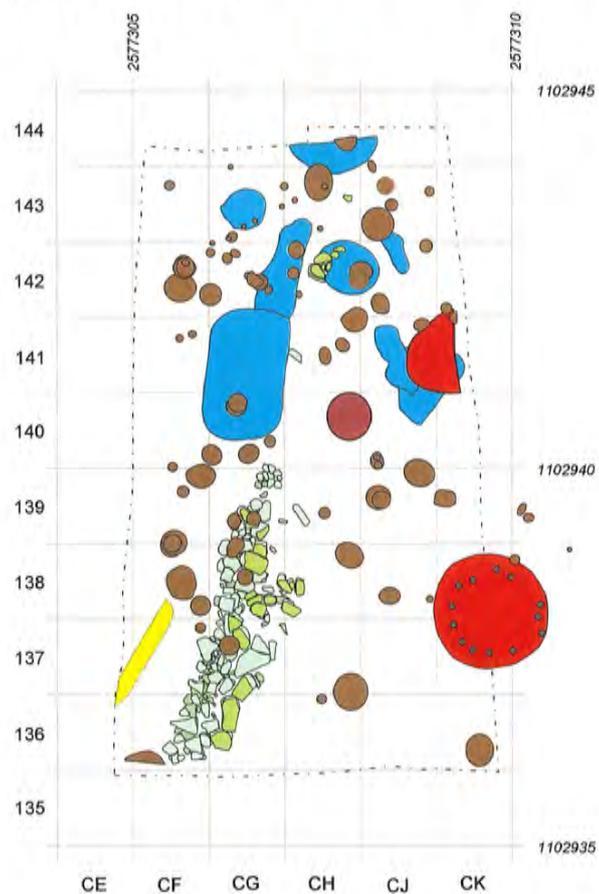
Fig. 14 — CP15, zone 8. Relevé du décapage 8. En brun, trous de poteaux et de piquets; en bleu, fosses; en gris structures apparues lors de décapages précédents.



**Fig. 15** — CP15, zone 8. Compilation des structures et des traces de racines (traits discontinus bruns) apparues lors des décapages 9 et 10, projetée sur le relevé du décapage 9.



**Fig. 16** — CP15, zone 8. Relevé du décapage 11. En vert, dalles de schiste.



**Fig. 17** — CP15, zone 8, décapages 1-11. Compilation des principales structures mises au jour. Trous de poteaux et de piquets en brun, fosses en bleu, four et foyer en rouge, mur en vert, jarre enterrée en violet et trace de sablière basse en jaune.

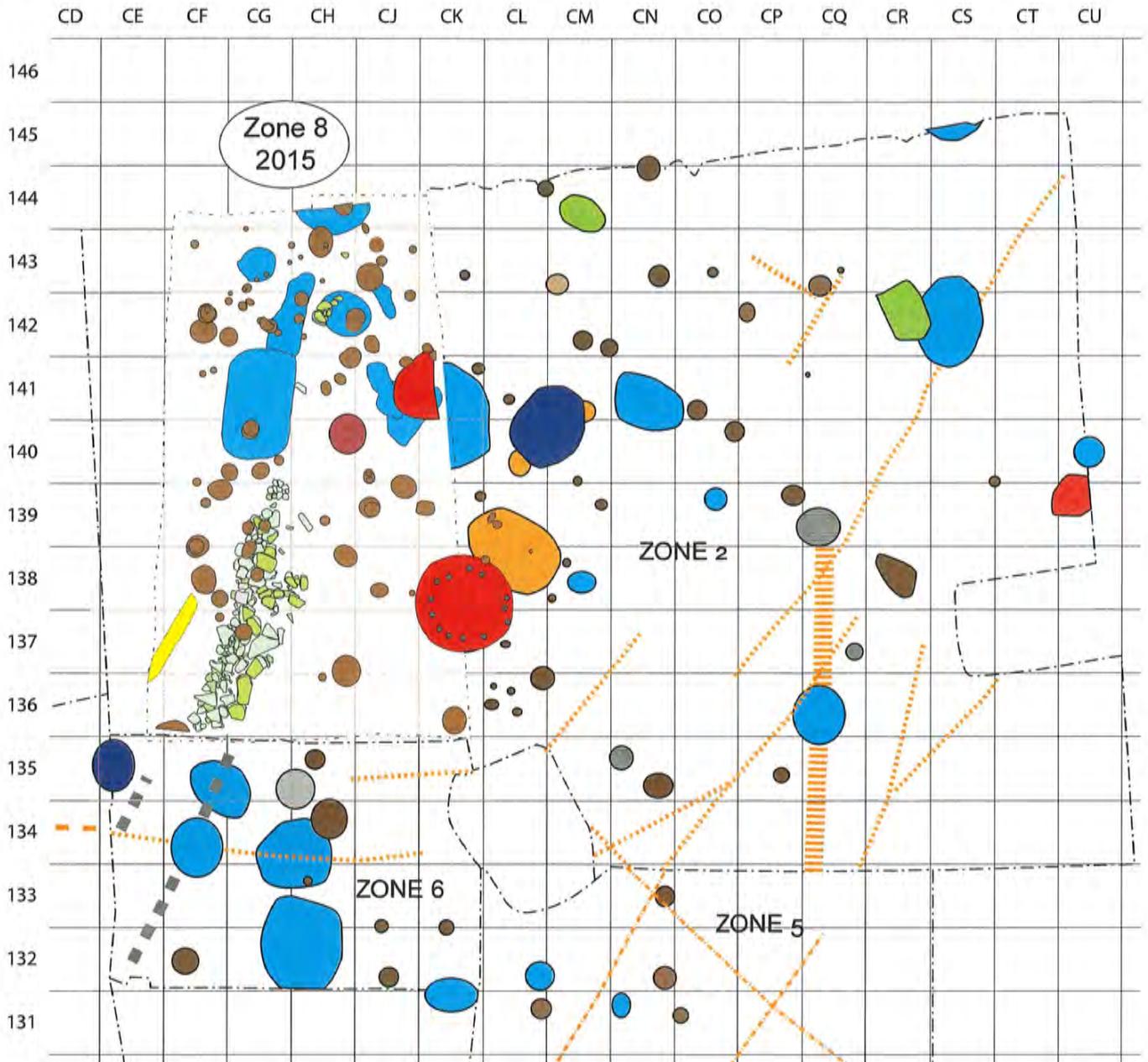


Fig. 18 — CP14-CP15. Compilation des principales structures mises au jour en 2014 (zones 2, 5 et 6) et en 2015 (zone 8). Trous de poteaux et de piquets en brun, fosses en bleu, four et foyer en rouge, muret en vert et en traits discontinus gris, trace de sablière basse en jaune, jarre enterrée en violet et alignements de dallettes de chant, traits discontinus orange.

Le corpus de mobilier céramique recueilli lors des deux premiers décapages est essentiellement représentatif de la période La Tène finale (céramique de type indigène). Dès le troisième décapage, ces éléments ne sont plus présents. On s'attendait à trouver de nombreux éléments caractéristiques du Premier âge du Fer mais, à quelques rares exceptions près, les formes et les pâtes des tessons mis au jour du décapage 3 jusqu'au décapage 11 compris sont manifestement plus anciens. Un rapide survol des fragments ayant une valeur typologique a été fait après le lavage du mobilier ; on reconnaît dans ce lot des éléments remontant peut-être au Bronze récent, au début du Bronze final et au Bronze moyen assurément. Si les fragments de céramique sont abondants dans l'ensemble des niveaux de la zone 8 (fig. 19), il en va tout autrement des autres matériaux, en particulier du métal, dont aucun reste reconnaissable ni datable n'apparaît. Le seul élément non céramique utilisable pour une datation archéologique des couches était la pointe de flèche pédonculée apparue au décapage 8, que l'on peut placer dans une fourchette chronologique large au Néolithique final (fig. 10).

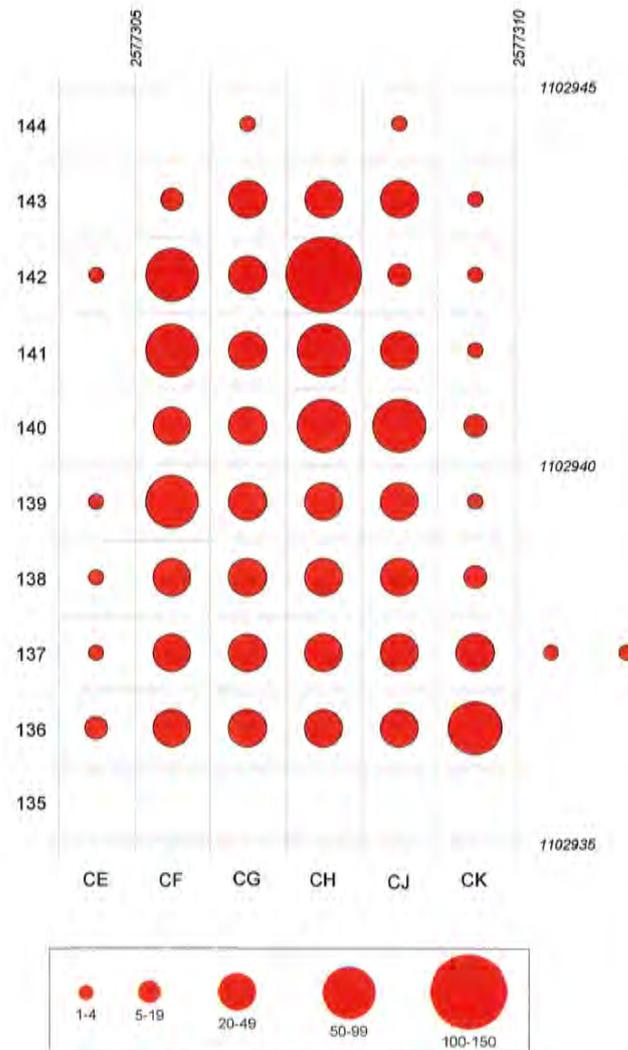


Fig. 19 — CP15, zone 8. Carte de distribution des tessons de céramique (nombre de fragments par m<sup>2</sup>, décapages 1-11).

### Trois structures remarquables mises au jour en zone 8

Trois aménagements proches les uns des autres, la jarre enterrée UT367, l'amas de fragments d'argile cuite UT366 et le four UT376 méritent chacun qu'on s'y arrête quelques instants.

Le rebord de la jarre enterrée UT367 (n° d'inventaire 5534) apparaît au troisième décapage (alt. 712,07m), épargné de peu par les fiches d'ancrage d'un pied de la tente couvrant la zone 2 en 2014 mais tout de même endommagé par le dépôt des colluvions sus-jacentes (fig. 19-20). Quelques pierres apparaissent alors au sommet du comblement du récipient. La fouille du remplissage de ce vase se déroule indépendamment des décapages de surface. Plusieurs pierres, prises dans un remplissage sableux brunâtre, constituent l'essentiel du contenu ; on y reconnaît trois fragments de meules à grain (inv. 4147, 4148 et 4149), qui laissent supposer que la mise hors service de ce récipient de stockage résultait d'un acte volontaire (fig. 21). Le fond de la jarre est rempli, sur une épaisseur de 2-3 cm, d'un sédiment fin bleu-verdâtre vraisemblablement d'origine organique, qui a été prélevé en totalité en vue d'analyses plus poussées (fig. 22, ES95). Très fragile, en raison de la mauvaise qualité de la pâte (grossière à gros dégraissant et peu cuite) et endommagé sous la pression des sédiments encaissants (fig. 23), l'intérieur du vase a été rempli de mousse expansive et le tout a été prélevé en bloc plâtré à la fin de la campagne de fouille. La forme générale, ainsi qu'un fragment du bord détaché du corps du récipient, permettent de dater cette jarre à l'extrême fin de l'âge du Bronze ou au Premier âge du Fer, sans plus de précision pour l'instant (fig. 24).

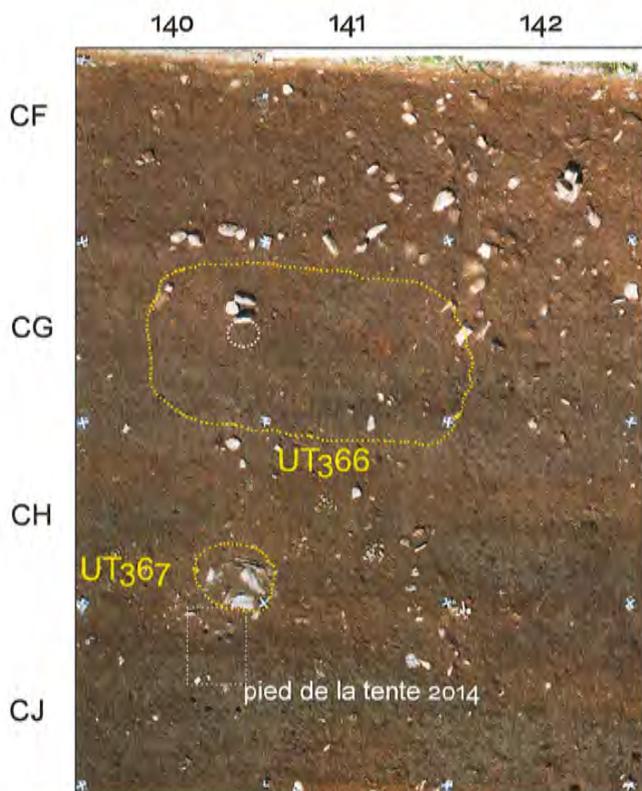


Fig. 20 — CP15, zone 8, décapage 3. Extrait du montage photographique des vues verticales systématiques par m<sup>2</sup>. Niveau d'apparition des structures UT366 et UT367 (alt. 712,07 m).



Fig. 21 — CP15, zone 8. Contenu de la jarre n° 5534 (UT367); au centre, un fragment de meule. Juin 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Fig. 22** — CP15, zone 8. Dépôt verdâtre au fond de la jarre n° 5534 (UT367). Le mauvais état de conservation de la panse est bien visible sur cette vue. Juin 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Fig. 23** — CP15, zone 8. Jarre n° 5534 (UT367) vidée de son contenu. Des petites dalles verticales calaient le récipient dans sa fosse. Juin 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Fig. 24** — CP15, zone 8. Bord de la jarre enterrée n° 5534 (UT367). Les contours du tesson et de son décor plastique sont surlignés par un trait blanc. Le rebord est festonné et le cordon, très proche du bord, décoré d'impressions digitales. Âge du Bronze. Juin 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.

C'est également au troisième décapage qu'apparaissent les premiers indices de la structure UT366, sous la forme d'une concentration de nodules rougeâtres d'argile cuite pris dans une matrice sableuse brune (fig. 19). Il s'agit là de la dispersion, dans un dépôt plus récent vraisemblablement remanié par des labours, des éléments sommitaux d'un amas d'éléments d'argile cuite. Les décapages successifs font peu à peu apparaître des fragments durcis au feu, sur lesquels sont reconnaissables des empreintes de bois ou dont les formes semblent caractéristiques d'éléments de voûte ou de sole de four. L'ensemble est pris dans une matrice de sédiments charbonneux noirâtre (fig. 25). Englobé dans cette masse, rempli de ces sédiments et de nodules d'argile cuite, un petit vase complet, mais affaissé sur lui-même, est mis au jour (n° 5317). Il pourrait s'agir d'un récipient surcuit, déformé lors d'une cuisson mal maîtrisée. Sa forme et le décor de son rebord festonné font, là encore, penser à une production datant de la fin de l'âge du Bronze ou du Hallstatt. Prélevé en bloc avec son contenu, sa fouille en laboratoire apportera certainement des précisions utiles. A première vue, la structure UT366 contient des vestiges d'un four artisanal démantelé, la présence du récipient en céramique, pris dans la masse des décombres, faisant évidemment songer à un four de potier. Représentant, en l'état, un volume assez restreint, ces restes jetés pêle-mêle dans une petite dépression pourraient provenir d'une structure de combustion proche ; la structure UT154, fouillée en zone 2 en 2014, distante d'environ 4 m, pourrait être prise en considération (Mariéthoz 2015, photo 10, p. 26). Plus proche encore, la structure UT376, à cheval sur les zones 2 et 8, serait à notre avis un meilleur candidat.

Apparue en 2014, en limite de la surface de fouille de la zone 2, et fouillée pour moitié, la fosse UT182 contenait une grande quantité de restes d'argile cuite mêlés à un sédiment très charbonneux (Mariéthoz 2015, photo 12, p. 26). Le dégagement de la moitié restante de cette structure, sous l'appellation UT376, a lieu durant la campagne de fouille de 2015 (mètres CK/137-138). Connaissant le niveau d'apparition de l'excavation et de son remplissage lors des travaux de 2014, nous sommes particulièrement attentifs aux premiers indices susceptibles de signaler la structure lors des décapages effectués



Fig. 25 — CP15, zone 8, structure UT366. Fragments d'argile cuite pris dans une matrice de sédiments charbonneux (décapage 5). Juin 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



Fig. 26 — CP15, zone 8, structure UT366. Fragments d'argile cuite en cours de fouille avec, au centre, un récipient en céramique complet (décapage 7 interm.). Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



Fig. 27 — CP15, zone 8, vase n° 5317 (UT366). Récipient en céramique complet dégagé de sa gangue de sédiments charbonneux (décapage 7). Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.

en 2015. Au décapage 4, à l'altitude de 711,94 m, on note déjà une proportion élevée de nodules d'argile cuite dans l'emprise supposée de la structure, mais c'est en approfondissant d'environ 2 cm le décapage que ses contours deviennent plus évidents (décapage 5). Le remplissage de la fosse comprend, comme en 2014, de nombreux fragments d'argile cuite empilés sans ordre apparent, pris dans une matrice sableuse fine très charbonneuse. Des faces planes ou concaves, parfois même des amorces de perforations sont clairement visibles ainsi que, sur de nombreux restes, des empreintes de bois. Plusieurs tessons de céramique, surcuits pour la plupart, dont un bord de vase (n° inv. 4371, fig. 32), sont également présents dans les sédiments. A la base du remplissage, le fond de la fosse est légèrement surcreusé au centre et présente une rubéfaction marquée. Entre cette zone et les parois verticales apparaissent, implantés sur un petit ressaut du substrat, des traces de piquets en arc de cercle. A la suite de cette découverte, le périmètre dégagé en 2014 est minutieusement nettoyé, et une série de traces vient compléter le plan des piquets associés à la structure de combustion, dont la fonction de four à céramique devient désormais très vraisemblable. Le plan au sol de ces petits piquets (diam. 10 cm) s'inscrit dans un cercle d'environ 1,20 de diamètre, lui-même compris dans les limites de la fosse, dont le diamètre interne mesure environ 1,40 m. L'implantation régulière de ces éléments verticaux, distants les uns des autres d'environ 15 cm, s'interrompt à l'ouest, où trois piquets alignés légèrement en retrait prennent le relais, à l'emplacement supposé de l'entrée de l'alandier. Il est évidemment prématuré de livrer ici une analyse détaillée des composants et de l'architecture de ce four supposé de potier ; on peut toutefois en dégager quelques traits caractéristiques. Les piquets renforçaient probablement un muret de soubassement en pisé, sur lequel reposait la sole perforée, elle-même surmontée de la coupole, que l'on peut supposer amovible. Le démantèlement de la structure était manifestement contemporain de son usage, au sens large du terme. Ce genre de structure

devait être relativement fragile (sole et coupole), d'autant plus que les matériaux utilisés s'apparentent plus à un limon qu'à de l'argile. La présence de fragments de pots surcuits incite évidemment à interpréter la structure comme un four de potier, mais la fonction de four culinaire ou de séchage est également à prendre en considération. Quant à la question de la datation de la structure UT376, elle reste ouverte : le bord de récipient en céramique retrouvé dans l'amas de restes de terre cuite remonterait à la fin de l'âge du Bronze ou au Premier âge du Fer. Un échantillon de charbon de bois (EC112), prélevé à la base du remplissage de la fosse, a été envoyé au laboratoire radiocarbone de Poznan et confirmera, ou non, cette première estimation.



**Fig. 28** — CP14-CP15, zones 2 et 8, structures UT182 et UT376. Photo-montage des vues de la fouille du contenu de la fosse. Photos ARIA S.A., U. Mischler.



**Fig. 29** — CP15, zone 8, structure UT376. Détail d'un des éléments de terre cuite provenant du remplissage de la fosse. Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Fig. 30** — CP15, zone 8, structure UT376. Empreinte de bois sur un élément de terre cuite provenant du remplissage de la fosse. Photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Fig. 31** — CP15, zone 8, structure UT376. Vue générale en direction de l'ouest du fond de la fosse et des négatifs de piquets des zones 2 et 8. Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Fig. 32** — CP15, zone 8, structure UT376. Bord de récipient en céramique grossière provenant du remplissage de la fosse (inv. 4371). Photo ARIA S.A., A. Benkert.

## ZONE 9

La fouille de la zone 9 débute par le décapage de la couche de limons gris mis au jour par la pelleteuse. Ce dépôt est conservé sur la quasi-totalité de la surface sur une épaisseur moyenne d'une vingtaine de centimètres. Dans la partie sud, sur 2,5 m de largeur (mètres A, B et C), seuls subsistent quelques lambeaux de ce sédiment, en particulier dans le secteur déjà dégagé à l'occasion du creusement de la tranchée 5. Le décapage 1 fait apparaître un niveau de colluvions brunâtres peu caillouteuses (UT400), reposant sur un niveau comparable, mais incluant nettement plus de petits cailloux (UT402 et UT405). Trois perturbations modernes crèvent ces niveaux (fig. 35) : l'UT403, une fosse empiétant sur 6 m<sup>2</sup> au centre de la surface, avait contenu un gros bloc de béton qui servait de soubassement au système de transport aérien des billes de bois de la scierie ; l'UT409, partiellement mise au jour lors de la fouille, est en réalité un sondage rectangulaire profond fait à la pelleteuse par le propriétaire actuel du terrain pour juger de la nature du substrat ; l'UT410, enfin, est un trou parfaitement circulaire comblé de sables gris, entouré d'un halo bleuâtre, que l'on interprète vite comme un sondage géotechnique moderne, sans autres précisions relatives à ses auteurs ni à sa date de réalisation. Un petit fossé oblique coupe la surface au sud de la zone (UT404). Il est rempli d'une séquence de dépôts sableux et, au sommet, de sables limoneux gris. Au nord, une sorte de rigole profonde de quelques centimètres et comblée de limons gris, coupe elle aussi obliquement la zone de fouille. Le pendage général des dépôts est de l'ordre d'environ 2,5 % vers le nord-est. Cinq trous de piquets sont répertoriés ainsi que 56 numéros d'inventaire de vestiges mobiliers. Parmi ceux-ci, on note une quarantaine de tessons de céramique datables de La Tène finale. Une monnaie gauloise en bronze a également été mise au jour lors de ce décapage (inv. 4376, fig. 33).



Fig. 33 — CP15, zone 9, décapage 1. Monnaie gauloise en bronze (inv. 4376).

Le deuxième décapage permet de dégager le niveau de colluvions caillouteuses UT402 sur l'ensemble de la surface. Hormis deux nouveaux trous de piquets et une petite zone rubéfiée, aucune structure importante n'est mise en évidence (fig. 36). Les sédiments décapés, par contre, sont riches en mobilier, consistant essentiellement en fragments de céramique caractéristiques de la période de La Tène finale. Le décapage 3 livre lui aussi de nombreux vestiges mobiliers datant de La Tène finale, dont deux fragments de bracelets en verre bleu-violet (inv. 4547, à doubles cordons longitudinaux, et inv. 4690, à section en D, fig. 34). Les niveaux mis au jour au terme de ce troisième décapage sont moins étendus et moins homogènes que lors des décapages précédents. Une série de trous de piquets, dans les mètres K-O/3-6, ainsi que quelques sillons d'araire difficilement perceptibles, constituent l'essentiel des structures (fig. 39). De nombreuses traces de racines, comblées d'un sable limoneux gris bleu, se détachent par contre nettement des sédiments encaissants, plus grossiers et de couleur brunâtre.



Fig. 34 — CP15, zone 9, décapage 2. Deux fragments de bracelets en verre bleu violet La Tène finale (inv. 4690, en haut et 4547, en bas).

Dès le décapage 4, la surface de fouille en zone 9 est restreinte au secteur compris *grosso modo* dans les limites des mètres L-R/5-10. Les moyens disponibles pour la campagne de fouille ne permettant pas d'assurer la fouille intégrale de la zone, le choix s'est porté sur la portion la plus riche en structures apparentes et où, de plus, les dépôts archéologiques semblaient les mieux conservés. Les décapages 4 et 5 sont enchaînés rapidement, avec un simple relevé schématique de l'extension des couches et des altitudes atteintes pour le décapage 4, qui mettait en évidence un dépôt bipartite à matrice sablo-limoneuse beige-brun (UT425, subdivisée en UT425.1 au sommet et 425.2 à la base), équivalent pour partie à la base de la couche 7 et pour partie au sommet de la couche 8 de la coupe 1 de 2014 (fig. 6). Le mobilier céramique récolté à cette occasion, et attribué sans plus de précision à l'UT425, comporte

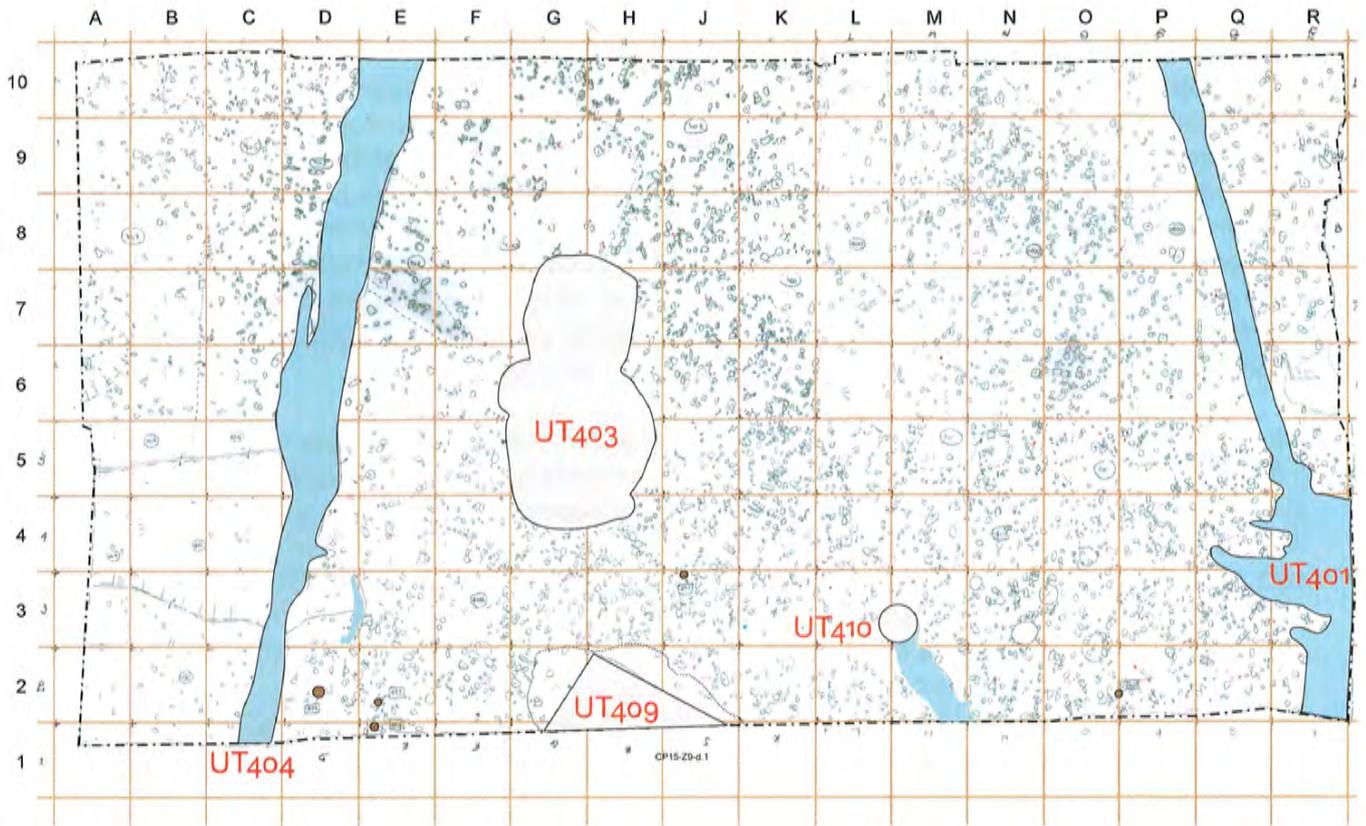


Fig. 35 — CP15, zone 9. Relevé du décapage 1.

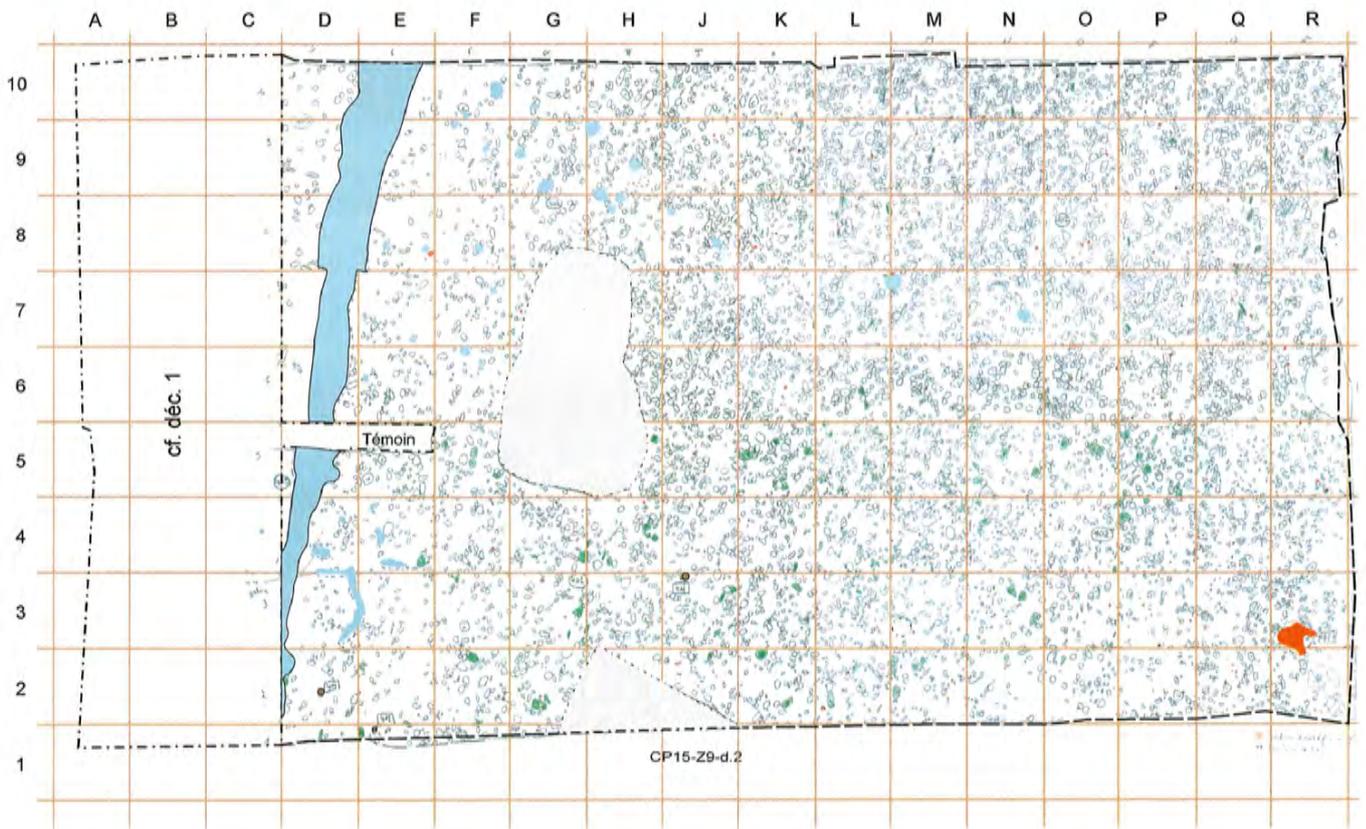


Fig. 36 — CP15, zone 9. Relevé du décapage 2.

aussi bien des éléments caractéristiques de La Tène finale que des fragments plus anciens, attribuables à l'âge du Bronze ; une distinction devra donc être faite en fonction de la distribution spatiale de ces éléments. A l'issue du décapage 5, qui consiste à décapier entièrement la couche UT425, deux dépôts sédimentaires sont mis au jour : l'UT429, de matrice presque identique à l'UT425.2 mais un peu plus compacte, qui se circonscrit aux mètres N-R, et l'UT426 immédiatement sous-jacente, un sable fin jaunâtre compact qui apparaît dans les mètres L-M. Plusieurs trous de poteaux sont repérés, ainsi que deux fosses : UT436, déjà vue dans la coupe 1, et UT433, au sommet du remplissage de laquelle un tesson décoré de triangles hachurés est mis au jour (inv. 4899, âge du Bronze, fig. 37). On note en outre plusieurs plages de sédiment rubéfié (UT452) et, reconnu lors de l'agrandissement de la zone de fouille dans les mètres QR/5, un alignement de dalles de chant (UT473), comparable à ceux qui avaient été mis au jour lors des campagnes de fouille précédentes (fig. 41).

Fouillées indépendamment du secteur L-R, mais suivant la numérotation des décapages de la zone 9 à partir du décapage 5, deux fosses sont analysées dans les mètres G-H/3-5. Les limites et le remplissage de sable jaune de la première, UT427, apparaissaient déjà dans le profil sud-est et au fond du trou moderne où avait été coulé un gros bloc de béton (UT403). Ses limites dans la partie non perturbée se confirment dès l'altitude de 712,05 m, comme celles de la fosse UT455. Toutes deux sont creusées dans un substrat de sable fin jaunâtre compact et sont comblées de nombreux cailloux pris dans une matrice de sable jaune clair (fig. 38). Dans la fosse UT427, une petite meule oblongue est plaquée contre le bord de l'excavation (fig. 39).



Fig. 37 — CP15, zone 9, décapage 5. Tesson de céramique décorée provenant du sommet du remplissage de la fosse UT433. Photo ARIA S.A., A. Benkert.



Fig. 38 — CP15, zone 9, décapage 5. Niveau d'apparition des fosses UT427 et 455. Photo ARIA S.A., U. Mischler.



Fig. 39 — CP15, zone 9, UT427. Meule portable n° 4875 trouvée dans le remplissage de la structure, plaquée contre le bord de l'excavation. Photo ARIA S.A., A. Benkert.

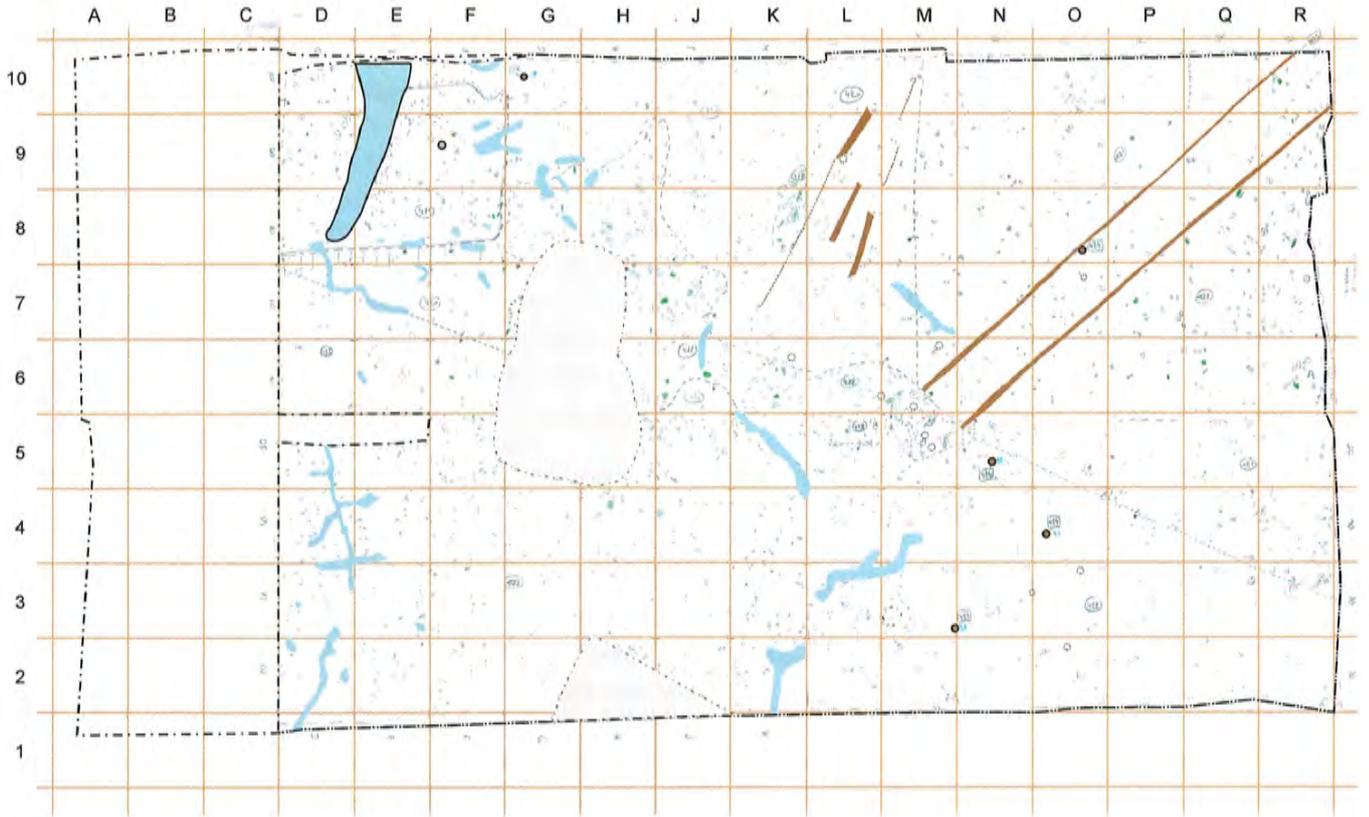


Fig. 40 — CP15, zone 9. Relevé du décapage 3.

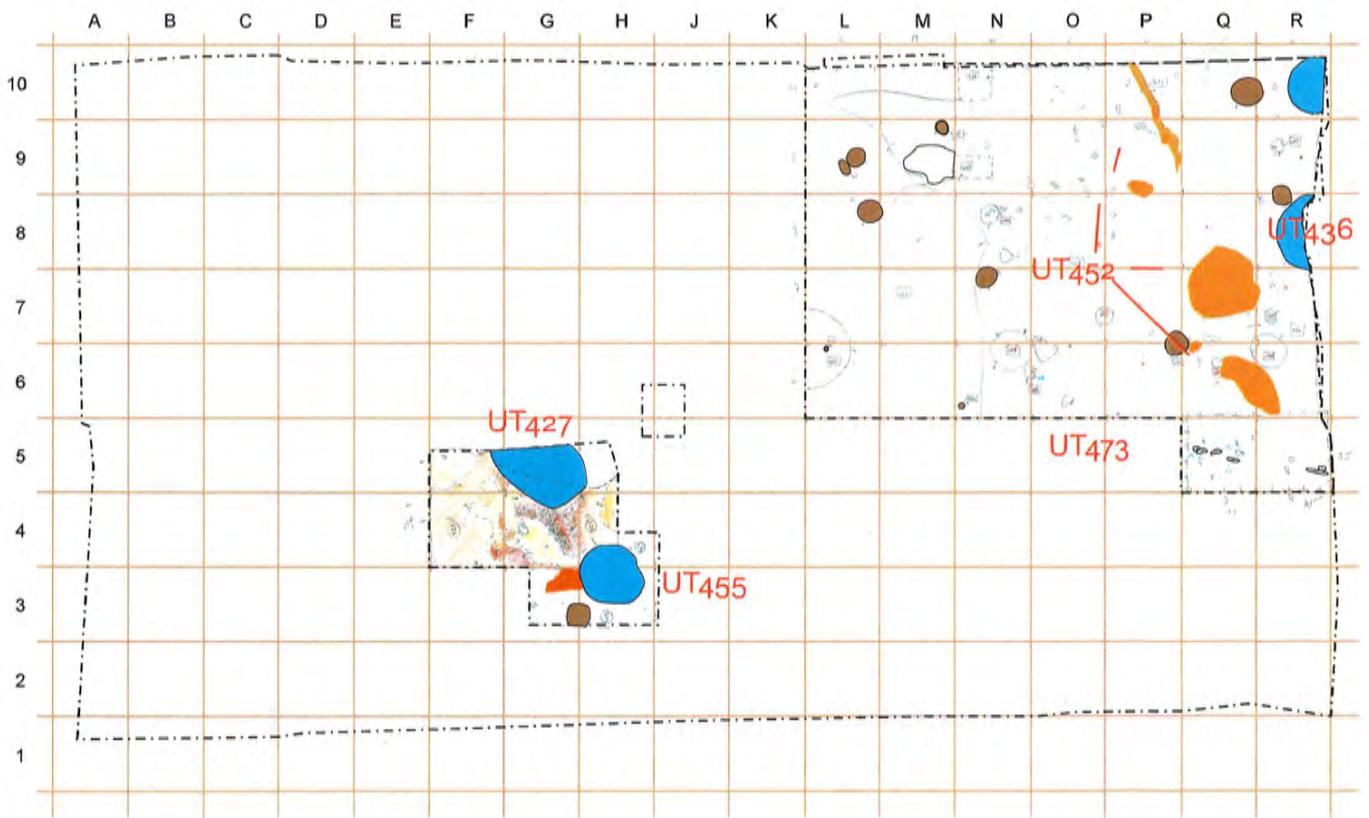


Fig. 41 — CP15, zone 9. Relevé du décapage 5.

Lors du sixième décapage de la zone 9, 5 à 6 cm de sédiment de l'UT429 sont enlevés (fig. 43). L'emprise de cette couche s'amenuise régulièrement sur les marges du secteur fouillé, dévoilant désormais, de part et d'autre, le niveau jaunâtre sous-jacent UT426. Notre décapage suit le pendage régulier des dépôts mais il apparaît que les sables brun-beige remplissent en fait une dépression allongée, qui est soulignée au sud par une série de blocs disposés à la rupture de pente. Plusieurs trous de poteaux sont mis en évidence, ainsi que quelques traces ténues de sillons d'araire. En étendant le secteur fouillé aux mètres N-P/4-5, l'alignement de dalles de chant UT473 ainsi que leur petite tranchée d'implantation sont plus largement dégagés. Réalisée en fin de campagne de fouille, mais raccordée au décapage 6 par l'altitude des niveaux atteints, une petite tranchée située au pied de la coupe 12 (mètres A-K/10) met en évidence le sommet du substrat sablo-limoneux, dans lequel sont vus quelques trous de poteaux. Parmi les fragments de céramique, les éléments identifiables semblent tous attribuables à l'âge du Bronze (p. ex. un tesson avec cordon digité, inv. 4926).

Le décapage 7 permet de préciser les contours de la dépression remplie du sédiment sableux UT429 (fig. 44). Les quelques blocs qui la bordent au sud, posés sur le substrat sableux jaunâtre (UT426), sont mieux dégagés. Au nord de la dépression, apparaît le sommet du niveau sableux compact jaunâtre, où l'on note de nombreuses traces de rubéfaction du sédiment. La plus importante d'entre elles, l'UT486, révèle la présence d'une souche carbonisée, qui s'enfonce profondément dans le terrain, alors que les autres, plus superficielles, ne sont que des indices de brûlis. Dans le mètre N/10 cependant, au pied de la coupe de terrain et comprise dans la zone de la dépression allongée, une intense rubéfaction (UT497) affecte le sédiment sableux brunâtre UT506 (équivalant à la base du dépôt sableux UT429). Cette coloration rougeâtre intense annonce, elle aussi, la présence d'une souche rubéfiée. Quelques trous de piquets et de poteaux, ainsi que deux fosses (UT501 et UT507) complètent le plan des structures de ce secteur. En complément de ce décapage, mais en fin de campagne, est réalisé le dégagement en direction du sud de la suite de l'alignement de dalles UT473. Dans le corpus de mobilier mis au jour, on dénombre 34 numéros de prélèvements, dont l'essentiel est constitué de fragments de céramique grossière (23 enregistrements, soit une soixantaine de tessons), qu'on peut dater sommairement de l'âge du Bronze. Un fragment de panse avec un bouton de préhension suggère même une datation plus précise au Bronze D (inv. 5049).

Le décapage 8, après enlèvement des derniers lambeaux de la couche UT429, consiste à nettoyer l'ensemble du secteur en cours de fouille, dans le but de déceler des structures en creux qui auraient échappé à notre attention (fig. 45). Quelques trous de poteaux et de piquets apparaissent à cette occasion ainsi qu'une petite fosse, plutôt une cuvette, remplie de sédiment sableux brunâtre à petits cailloux (UT477). La souche UT486 est fouillée et décrite lors de cette étape de travail (fig. 42). La souche brûlée repérée dans le mètre N/10 (UT497) est elle aussi fouillée en profondeur; elle est implantée dans le sédiment qui comble la dépression des mètres N-O. Le cœur de la souche ainsi que les racines sont carbonisés, le sédiment encaissant étant, pour sa part, fortement rubéfié. De nombreuses pierres sont emprisonnées dans cette structure. Le décapage 8 fournit l'occasion de procéder à un relevé altimétrique dense, afin de restituer le relief du terrain (fig. 46). Le mobilier archéologique est un peu plus abondant qu'au décapage précédent (45 enregistrements); la céramique, à pâte grossière ou mi-fine, constitue à nouveau le gros du corpus, avec 35 enregistrements (un peu plus de 50 de fragments). Plusieurs tessons comportent un décor de cordon digité ou des cannelures, attribuables probablement au Bronze moyen.



Fig. 42 — CP15, zone 9. Substrat rubéfié de la souche carbonisée UT486 (décapage 8, après enlèvement des restes charbonneux). Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.

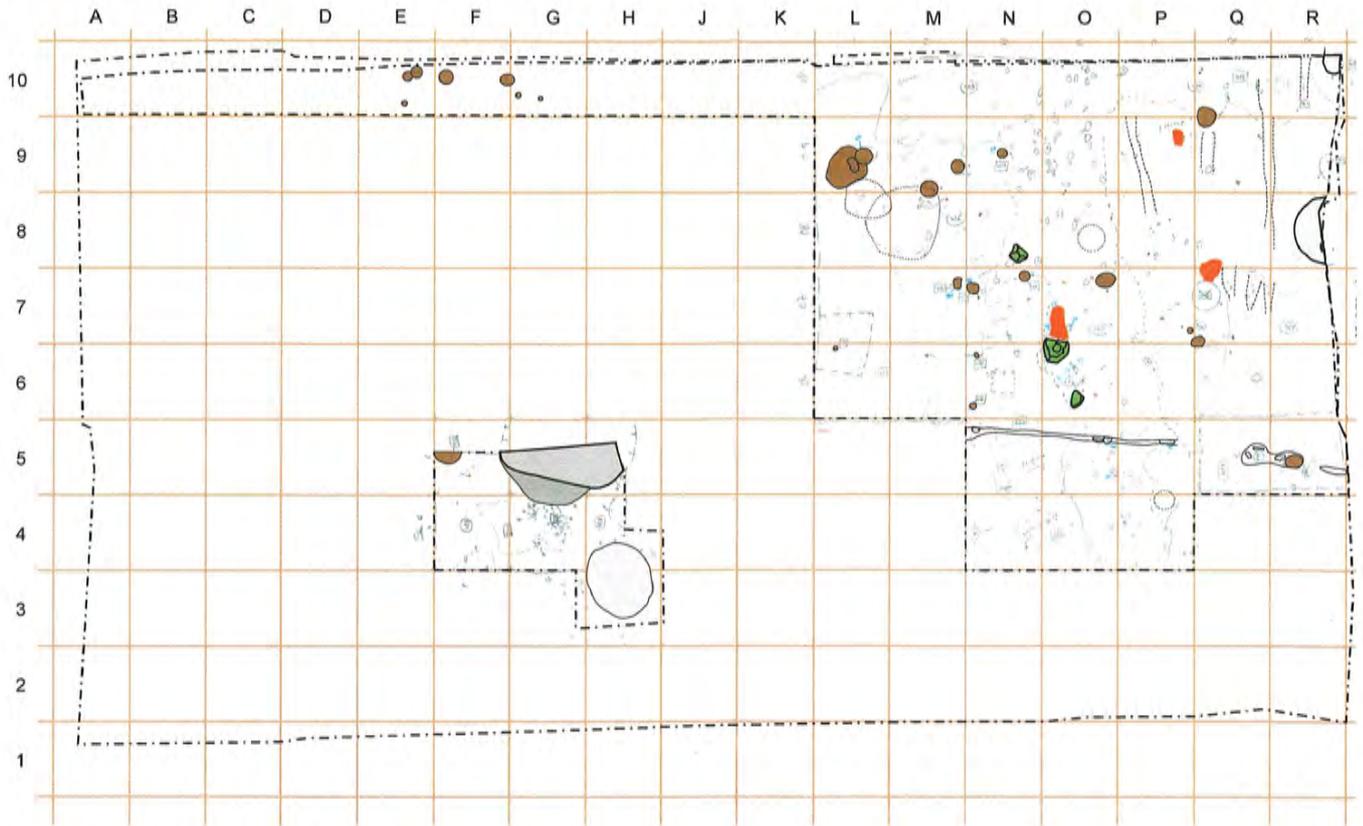


Fig. 43 — CP15, zone 9. Relevé du décapage 6.

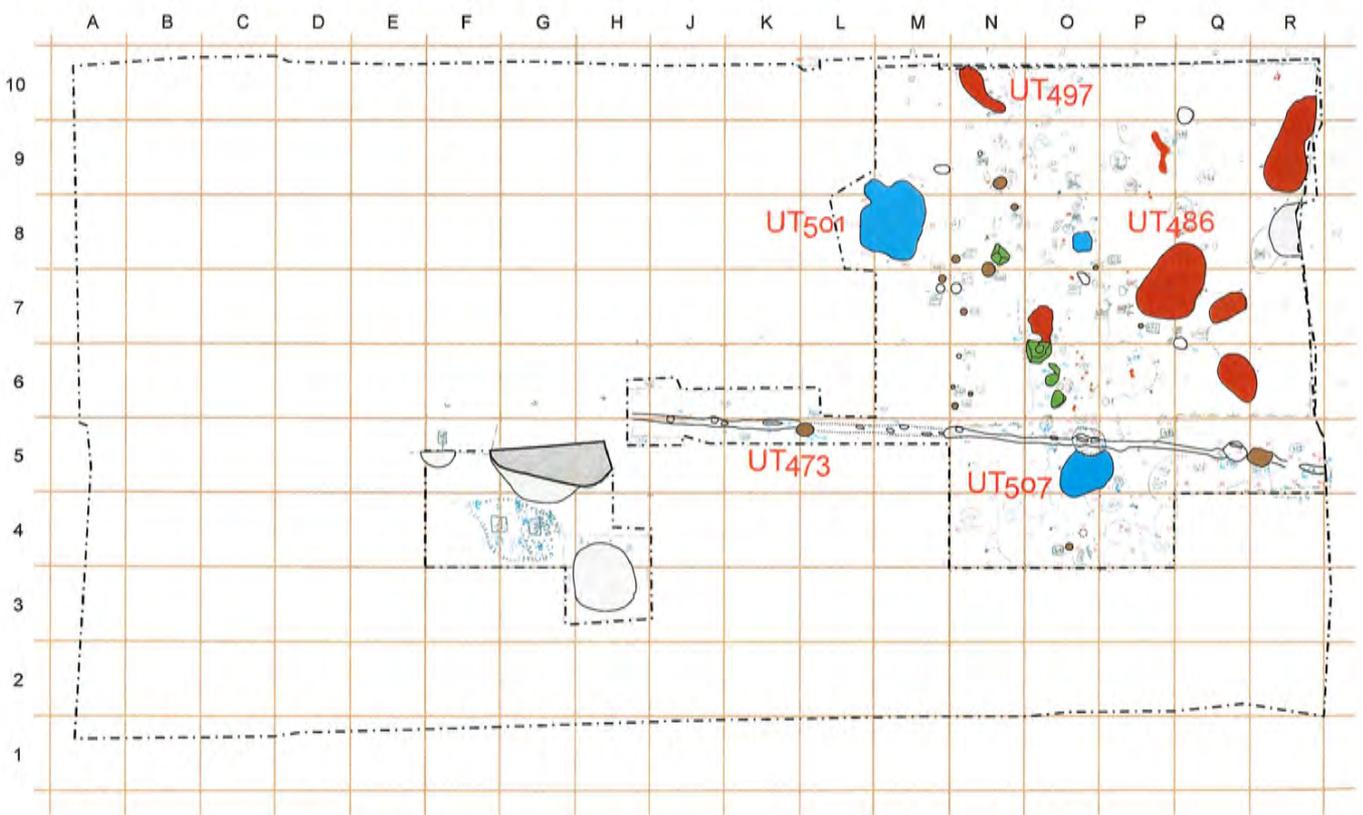


Fig. 44 — CP15, zone 9. Relevé du décapage 7.

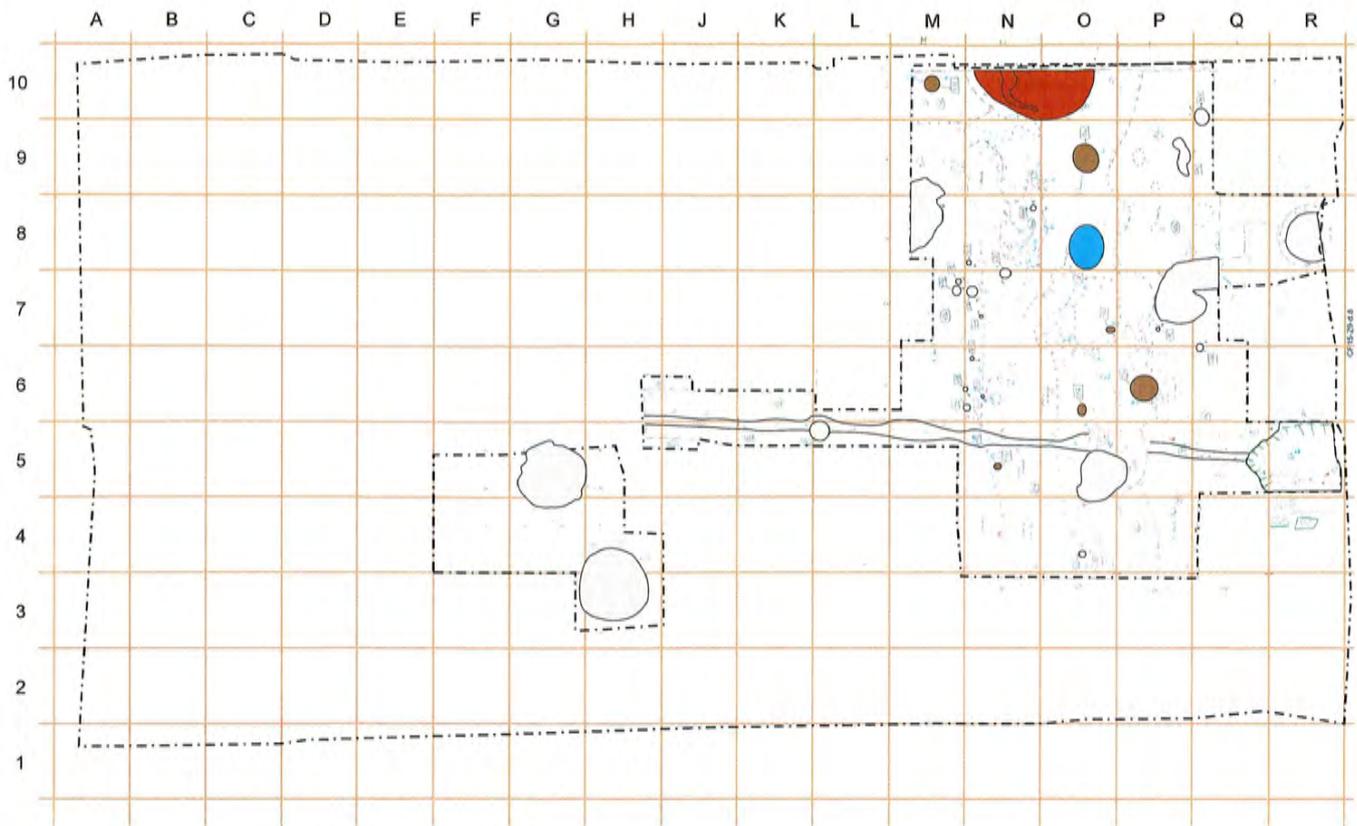


Fig. 45 — CP15, zone 9. Relevé du décapage 8.

CP15 Zone 9 Déc. 8 (M-Q/04-10)  
06.08.2015

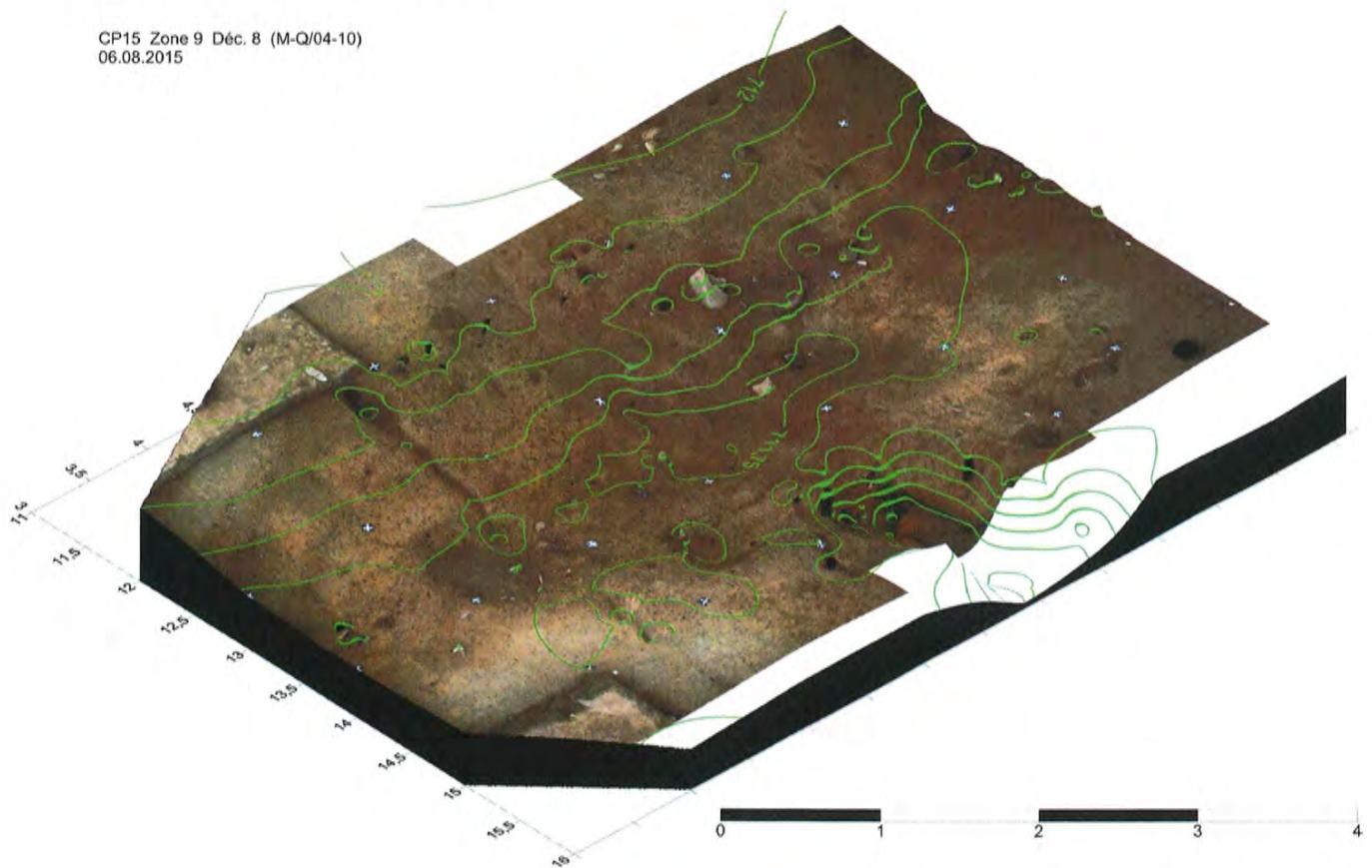


Fig. 46 — CP15, zone 9, décapage 8. Relief du terrain (restitution 3D, perspective isométrique).

Le décapage 9 a pour but d'achever la fouille des dépôts sableux brunâtres qui nappaient le fond de la dépression observée dans le secteur de fouille N-R/4-10, ainsi que de décaper la partie sommitale des sables jaunes UT426 sur 1-2 cm d'épaisseur afin de mettre en évidence d'éventuelles structures en creux et, le cas échéant, du mobilier associé à ce niveau. Quelques trous de piquets et de poteaux sont ainsi repérés et la fouille de quelques fosses se poursuit jusqu'à leur vidange complète (UT508 et UT538, cette dernière étant en fait la partie inférieure de l'UT507 fouillée superficiellement au décapage 7). Quant au décapage 10, il ne concerne que 3 fosses dont le fond n'avait pas encore été atteint : UT427 fouillée dès le décapage 5, UT436 apparue au même décapage, et, enfin, UT501 fouillée dès le décapage 7. Le mobilier mis au jour lors de ces deux dernières étapes de fouille n'est guère abondant mais se révèle particulièrement intéressant. On ne compte que 15 enregistrements, dont 10 concernent des fragments de céramique (25 tessons); parmi ces derniers figure un bord de récipient de l'âge du Bronze (inv. 5068) découvert dans le remplissage de la fosse UT538 (fig. 48). Un fragment de lame de silex néolithique, retouchée et portant des traces d'usage, provient de la base des sables bruns UT506 (n° 5024, fig. 49).

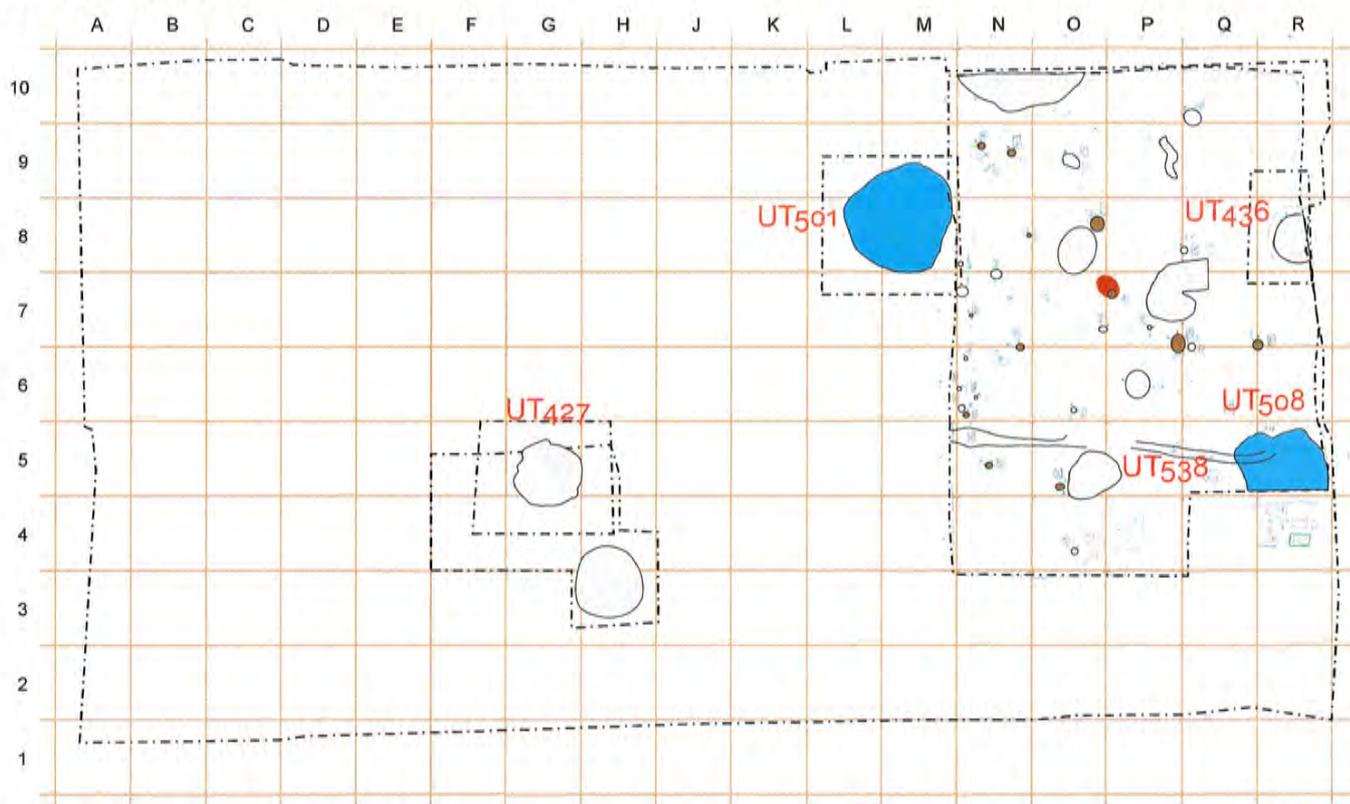


Fig. 47 — CP15, zone 9. Relevé des décapages 9-10.



Fig. 48 — CP15, zone 9, UT538. Bord de céramique de l'âge du Bronze (n° 5068). Photo ARIA S.A., A. Benkert.



Fig. 49 — CP15, zone 9, décapage 9. Fragment de lame en silex (n° 5024). Photo ARIA S.A., A. Benkert.

La fouille de la zone 9, même partielle, a permis de mettre en lumière un certain nombre de faits relatifs à l'installation humaine protohistorique dans la partie centrale du gisement de Crettaz-Polet. Le premier concerne la densité remarquable de vestiges mobiliers attribuables à la période de La Tène finale (céramique, verre, monnaie). Ces éléments ont été mis au jour lors des trois premiers décapages, quoique le décapage 4 en ait encore livré quelques fragments, associés à une céramique plus grossière, attribuable plutôt à l'âge du Bronze (fig. 50). L'horizon La Tène correspond, en zone 9, à des colluvions parfois très caillouteuses, dans lesquels aucune structure importante n'a été mise en évidence. Dès lors se pose la question de la provenance de cette céramique, très fragmentée mais relativement peu érodée. En amont, les fouilles de l'Université de Genève n'ont, semble-t-il, pas mis en évidence de restes d'occupation bien tangibles de cette période, comme le mentionne Mireille David-Elbiali (David-Elbiali 1994, p. 11) : « Un petit ensemble de céramiques de La Tène finale et de l'époque romaine, ainsi que quelques éléments métalliques ont été découverts, répartis de façon diffuse sur l'ensemble du site, dans les niveaux superficiels ». Plus en amont, au-delà de la voie ferrée et avant que la pente s'accroisse, le relief se serait bien prêté à un établissement durable, mais aucune observation n'y a encore été faite. D'autre part, la fouille de la zone 9 a confirmé le fait que les niveaux archéologiques antérieurs à l'époque de La Tène finale étaient nettement moins dilatés que dans les secteurs fouillés en 2014. Comme le montre la coupe 12, ces niveaux d'occupation étaient même très érodés dans la partie centrale de la zone (mètres F-K). Dans les mètres A à E, il existait bien un niveau intercalaire entre les couches sableuses jaunâtres de la base et les dépôts de la fin de l'âge du Fer,

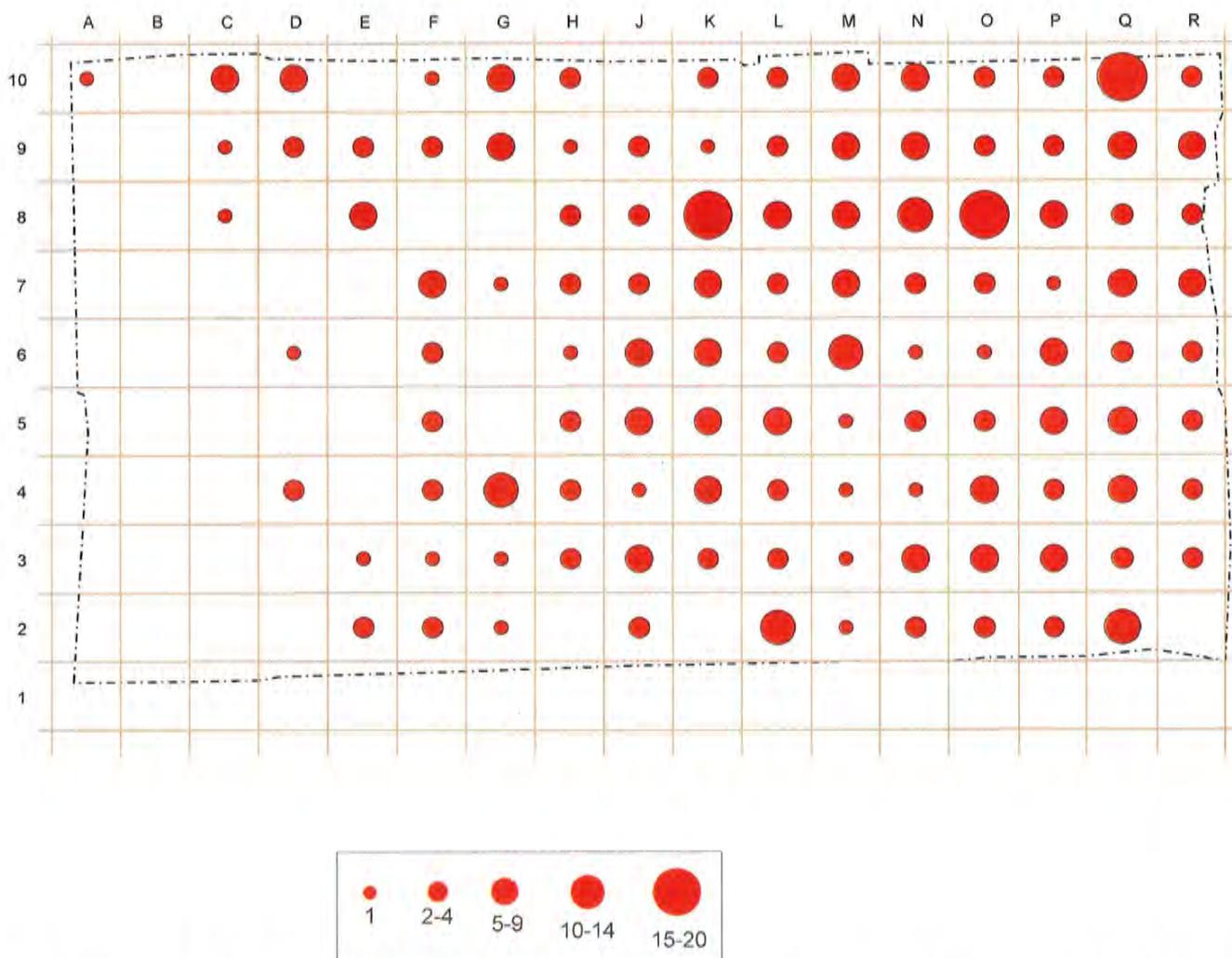


Fig. 50 — CP15, zone 9. Carte de densité des 489 fragments de céramique découverts lors des décapages 1 à 3 (nombre de fragments/m<sup>2</sup>).

mais les quelques observations faites soit en coupe soit en plan ont montré qu'il était extrêmement difficile à mettre en évidence. Au-delà de la question de la qualité de conservation de ces niveaux protohistoriques, se pose celle de leur datation. En effet, tout laissait supposer que nous aurions affaire à un horizon d'occupation relativement bien conservé remontant au Premier âge du Fer, superposé à des niveaux de l'âge du Bronze voire néolithiques. Cependant, un rapide examen du mobilier mis au jour lors des décapages 5 à 10 n'a pas permis de mettre en évidence des éléments vraiment caractéristiques de cette période. Au contraire, ce sont des indices de productions céramiques remontant au début du Bronze final ou au Bronze moyen qui se détachaient. Dans cette approche sommaire des fragments de céramique, nous n'avons passé en revue que les bords de récipients et les tessons décorés ou les moyens de préhension ; une analyse systématique portant sur la caractérisation préalable des pâtes serait donc la bienvenue. Pour terminer, la présence de structures anciennes, remontant au Néolithique ou au début de l'âge du Bronze, semble se confirmer, sous la forme de fosses implantées dans le substrat de sables jaunes. Quelques rares vestiges mobiliers vont dans ce sens, dont le fragment de lame en silex déjà évoqué (n° 5024, fig. 49).

### BILAN QUANTITATIF DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Le mobilier archéologique mis au jour dans les zones 8 et 9 a été lavé, marqué et décompté au terme de la campagne de fouille. Seuls quelques prélèvements de restes d'argile cuite, trop fragiles, n'ont pas été pris en compte. Sur le plan quantitatif, malgré sa taille réduite, la zone 8 a livré un mobilier archéologique abondant. On relèvera en particulier le nombre élevé d'ossements d'animaux et de fragments de céramique, dont la densité était très comparable à celle observée en 2014 dans les secteurs voisins. La zone 9, pour sa part, a livré la moitié des fragments de céramique lors des décapages initiaux (490 tessons pour les décapages 1 à 3), qui concernaient l'ensemble de la surface et les niveaux datés de la fin de l'âge du Fer. Quant aux ossements d'animaux, ils apparaissent comme particulièrement rares et mal conservés.

ZONE 8	
Matière	Nombre de fragments
argile	437
bronze	4
céramique	1508
cristal de roche	2
os animal	1576
pierre indéterminée	7
pierre verte	1
scorie	2
silex	2
terre cuite	44

ZONE 9	
Matière	Nombre de fragments
argile	338
bronze	20
céramique	951
cristal de roche	5
fer	1
métal indéterminé	1
os animal	96
pierre indéterminée	6
pierre verte	1
scorie	1
silex	4
terre cuite	61
terre indéterminée	1
verre	2

Fig. 51 — CP15, zones 8 et 9. Décomptes par matière des fragments de mobilier archéologique découverts dans les zones 8 et 9.

ÉCHANTILLONS SÉLECTIONNÉS POUR DATATION <sup>14</sup>C

Devant la difficulté de sérier dans le temps les couches d'occupation et les structures antérieures à l'occupation de la fin de l'âge du Fer dans les zones 8 et 9, de nombreux prélèvements ont été effectués lors de la fouille en vue d'éventuelles datations radiométriques. Un choix dans ce corpus a été opéré fin 2014, afin de répondre à quelques questions jugées essentielles.

Trois échantillons proviennent de structures de la zone 8 potentiellement contemporaines, mais dont les niveaux d'insertion ne sont pas absolument assurés : le four de potier UT476, l'amas de fragments d'argile cuite UT466 et, enfin, la jarre enterrée UT367. On y a ajouté trois échantillons prélevés en 2014, provenant de structures en creux situées en zone 2 et en zone 6. Ce groupe de six échantillons devrait permettre de fixer des repères chronologiques pour l'analyse de cet ensemble de structures artisanales, que l'on attribue tantôt au Premier âge du Fer, tantôt à l'âge du Bronze.

Six échantillons de la zone 9 ont été sélectionnés. Quatre d'entre eux proviennent des couches d'occupation ou des structures les plus anciennes mises au jour dans la zone, puisque la datation à la période de La Tène finale des niveaux supérieurs était évidente au vu du corpus céramique qui leur était associé. Ils devraient confirmer les dates que nous supposons actuellement, à savoir période de Hallstatt, âge du Bronze final (Bronze D) et, peut-être, Néolithique. Deux charbons de bois provenant des deux souches carbonisées ont également été sélectionnés ; la question des brûlis précédant l'installation de groupes humains, au Néolithique, est fréquente sur les sites fouillés ces deux dernières décennies en Valais. Le cas échéant, Sembrancher permettrait d'envisager cette problématique à une plus vaste échelle.

Enfin, un charbon de bois provenant d'une fosse mise au jour lors des travaux de réaménagement de la gare de Sembrancher, à quelques dizaines de mètres seulement de la zone 9, a été adjoint au lot. Une datation correspondant à l'une ou l'autre des périodes d'occupation reconnues sur le site de la Gravenne permettrait de mieux estimer l'emprise du gisement archéologique.

Chantier	Echant.	Matière	Inv. Mobilier	Zone	Décapage	UT	Contexte
CP14	EC29	Charbon		2	10	163	Foyer en cuvette
CP14	EC37	Charbon		2	10	154.2	Fosse
CP14	EC77	Os		3	9.1	215	Couche d'occupation
CP15	EC96	Charbon		8	5.2	367	Remplissage jarre
CP15	EC100	Charbon		8	5	366	Amas argile+pot
CP15	EC106	Charbon		9	10	427	Fosse avec meule portable
CP15	EC109	Charbon		9	6	500	TP lié à l'alignement dalles UT473
CP15	EC112	Charbon		8	6	376	Four de potier
CP15	EC120	Charbon		Gare			Fosse
CP15	EC123	Charbon		9	8	486	Souche carbonisée
CP15	EC137	Charbon		9	9	497	Souche carbonisée
CP15	EC141a	Os	5725	9	9	436	Fosse (=UTg Cpe 1)
CP15	EA129	Charbon		9	9	429	Couche d'occupation

Fig. 51 — CP14-CP15. Liste des échantillons envoyés au Laboratoire d'analyse radiocarbone de Poznan.

## CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les fouilles menées en 2015 sur le site de Crettaz-Polet, aujourd'hui nommé «la Gravenne», ont confirmé la richesse de ce gisement. Un véritable horizon de la fin de l'âge du Fer est apparu, en zone 9, sous la forme de dépôts de colluvions contenant, en particulier, un abondant mobilier céramique en position secondaire (dont, par exemple, une imitation padane de céramique campanienne, inv. 4767). Apparemment plus denses que dans les autres secteurs du site, ce mobilier permet d'envisager la présence d'un véritable établissement La Tène finale dans les environs immédiats. La partie amont des parcelles concernées par le projet immobilier pourrait en livrer des traces probantes, malgré le fait que le terrain paraisse, au moins en surface, passablement remanié soit par les aménagements de la scierie soit par le déblaiement des décombres de son incendie. Plus loin, dans le secteur de la gare ou de la voie ferrée, les interventions modernes ont vraisemblablement détruit la majeure partie des vestiges potentiels. Toutefois, dans ce secteur, des travaux de rénovation d'ampleur se sont déroulés en été 2015. L'excavation partielle des remblais de la voie ferrée et la construction d'un mur de soutènement ont montré que des niveaux "en place" étaient atteints, comparables à ceux que nous dégagions dans la zone 9. Grâce à l'amabilité du responsable du chantier, nous avons pu prélever quelques ossements dans une des multiples fosses apparues à cette occasion. Un échantillon a été sélectionné pour une datation radiométrique (EC120); le résultat permettra peut-être de préciser l'extension du site vers le sud-est.

Dans la zone 8, les fouilles ont permis de compléter judicieusement les observations faites en 2014 dans les secteurs adjacents. Les vestiges d'occupation y étaient particulièrement denses et complexes: les niveaux de l'âge du Fer et de l'âge du Bronze, bien que la distinction entre les deux périodes soit tout sauf évidente, permettent de mieux cerner désormais le caractère artisanal de plusieurs structures. Le four de potier, en particulier, et ses probables zones de vidange situées dans ses environs immédiats en sont l'élément majeur. La jarre enterrée constitue aussi une découverte rare, sinon unique, sur les sites protohistoriques du Valais. La question de la datation de ces vestiges reste ouverte. En effet, si le mobilier céramique de la période de Hallstatt est bien reconnu dans les secteurs voisins de la zone 8, là il semble particulièrement peu évident. Seuls quelques fragments sont attribuables à cette période et l'essentiel du mobilier associé aux fosses et aux structures de combustion semble plutôt remonter à l'âge du Bronze. La série de datations par radiocarbone en cours apportera certainement des éclaircissements bienvenus. Dans la zone 9, on a constaté que les couches de l'âge du Fer et/ou de l'âge du Bronze étaient nettement moins bien conservées qu'à l'aval du site. Il n'en reste pas moins que le mobilier y est bien présent et varié et que les structures en creux attestent d'une occupation humaine densément établie. La présence de souches calcinées suggère au moins un défrichement du site avant l'installation d'un groupe humain. Ici encore, des prélèvements de charbons, en voie de datation, apporteront des jalons chronologiques importants pour la compréhension de la dynamique d'occupation du site.

Au terme de deux campagnes de fouilles récentes sur le site du Crettaz-Polet, quelques réflexions s'imposent sur l'avenir des recherches archéologiques. L'importance du site et sa situation stratégique n'étaient plus à prouver mais, désormais, se posent les questions essentielles de la datation précise et de l'organisation spatio-fonctionnelle des occupations successives. Dans le cas où de nouvelles interventions devaient avoir lieu sur le gisement, il nous semblerait judicieux de procéder en premier lieu à un bilan chrono-stratigraphique de synthèse, englobant les données des fouilles anciennes de l'Université de Genève, et à une réévaluation du mobilier céramique des fouilles récentes. De nombreux prélèvements de charbons de bois et les ossements d'animaux abondants dans certains niveaux pourraient être utilisés pour une série de datations radiocarbone complétant les quelques analyses programmées au début de l'année 2016. Il est par ailleurs évident qu'une fois sa datation précisée, le four de potier et ses divers composants mériteraient une étude monographique. La rareté de ce type de structure en contexte protohistorique la justifierait pleinement.

On l'a vu dans les secteurs fouillés à l'aval du site en 2014 et complétés en 2015, seule une approche extensive permet d'envisager une interprétation fonctionnelle de ce site protohistorique qui, et c'est peut-être unique en Valais pour l'instant, présente la particularité de livrer des secteurs clairement dédiés aux activités artisanales. La difficulté à différencier les niveaux protohistoriques les uns des autres reste un problème majeur. Il nous semble évident qu'on ne peut faire l'impasse sur une technique de fouille fine si l'on veut obtenir des données réellement utilisables pour avancer dans la connaissance du gisement. Dans le cas où se construiraient les deux derniers bâtiments prévus sur la zone concernée, voire le parking souterrain dont le projet a été temporairement abandonné, l'accent devrait de toute façon être mis sur les liens stratigraphiques et planigraphiques avec les zones déjà fouillées.

Pour terminer, la surveillance systématique des travaux sur les terrains environnants mériterait plus d'attention que par le passé. L'exemple des travaux menés en 2015 sur la ligne ferroviaire et aux abords de la gare de Sembrancher est là pour nous le rappeler: l'extension réelle du gisement connu sous la double appellation de Crettaz-Polet et de la Gravenne est encore loin de pouvoir être estimée.

## BIBLIOGRAPHIE

- David-Elbiali 1994 David-Elbiali Mireille. 1994. *Une communauté énigmatique de l'âge du Bronze à Sembrancher-Crettaz-Polet (Valais), sur la voie du col du Grand Saint- Bernard*. Genève, Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université (Rapport de fouille non publié).
- Gallay *et al.* 1993 Gallay Alain, Masserey Catherine, Pousaz Nicole. 1993. *Sembrancher Crettaz Polet 1970-1986 : rapport de campagne de fouilles 1986 et rapport final*. Genève, Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université (Rapport de fouille non publié).
- Mariéthoz 2015 Mariéthoz François. 2015. *Sembrancher, La Gravenne, Immeubles 1 et 2*. Rapport d'activités. Sion, ARIA S.A. (Rapport de fouille non publié).
- Rohrer-Wermus *et al.* 1986 Rohrer-Wermus Eliane, Masserey Catherine et Pousaz Nicole. 1986. *Sembrancher, Le Crettaz-Polet*. In: *Le Valais avant l'histoire*, Sion, Musées cantonaux, p.208-215.
- Wermus 1981 Wermus Eliane. 1981. *Sembrancher : habitat préhistorique alpin (VS)*. Genève, Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université (Rapport de fouille non publié).

RÉSULTATS DES ANALYSES <sup>14</sup>C (AVRIL 2016)

Les échantillons sélectionnés au terme de la campagne de fouille de 2015 ont été analysés par méthode AMS au Laboratoire d'analyse radiocarbone de Poznan durant le premier trimestre 2016. Les résultats bruts ainsi que les dates calibrées sont illustrés dans la figure ci-dessous :

Chantier	Echantillon	Matière	Lab. no.	Age <sup>14</sup> C	Remarque Labo	OxCal v4.2.4 (2σ), dates BC
CP14	EC29	Charbon	Poz-78888	3110 ± 35 BP		1449-1276
CP14	EC37	Charbon	Poz-78889	2445 ± 35 BP		755-409
CP14	EC77	Os	Poz-78890	2950 ± 35 BP	0,7%N 0.08%coll 0.7mgC	4,3%C, poor!, 1264-1044
CP15	EC96	Charbon	Poz-78891	2485 ± 30 BP		776-488
CP15	EC100	Charbon	Poz-78892	2435 ± 30 BP		751-406
CP15	EC106	Charbon	Poz-78893	5440 ± 40 BP		4358-4233
CP15	EC109	Charbon	Poz-78895	2505 ± 30 BP		787-540
CP15	EC112	Charbon	Poz-78896	2430 ± 30 BP		750-405
C P 1 5 (Gare)	EC120	Charbon	Poz-78897	2075 ± 30 BP		181-1
CP15	EC123	Charbon	Poz-78898	3300 ± 35 BP	0.7mgC	1662-1501
CP15	EC137	Charbon	Poz-78899	3240 ± 35 BP		1611-1439
CP15	EC141 a	Os	Poz-78900	3080 ± 35 BP	1,4%N 0.06%coll 0.4mgC	5,5%C, poor!, 1427-1260
CP15	EA129	Charbon	Poz-78901	3130 ± 35 BP		1496-1296

Fig. 52 — CP14-CP15. Liste des échantillons envoyés au Laboratoire d'analyse radiocarbone de Poznan. Résultats des analyses.

La fosse UT427 en Zone 9, qui contenait une meule portable, est datée du Néolithique moyen (EC106, Poz-78893), soit dans l'intervalle 4358-4233 av. J.-C. en dates calibrées. Cette date confirme l'occupation du site à la fin du V<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, déjà mise en évidence lors des travaux de l'Université de Genève (Gallay *et al.* 1993, p.12), et permettra de mieux définir l'emprise effective de l'habitat associé à la petite nécropole de tombes en cistes.

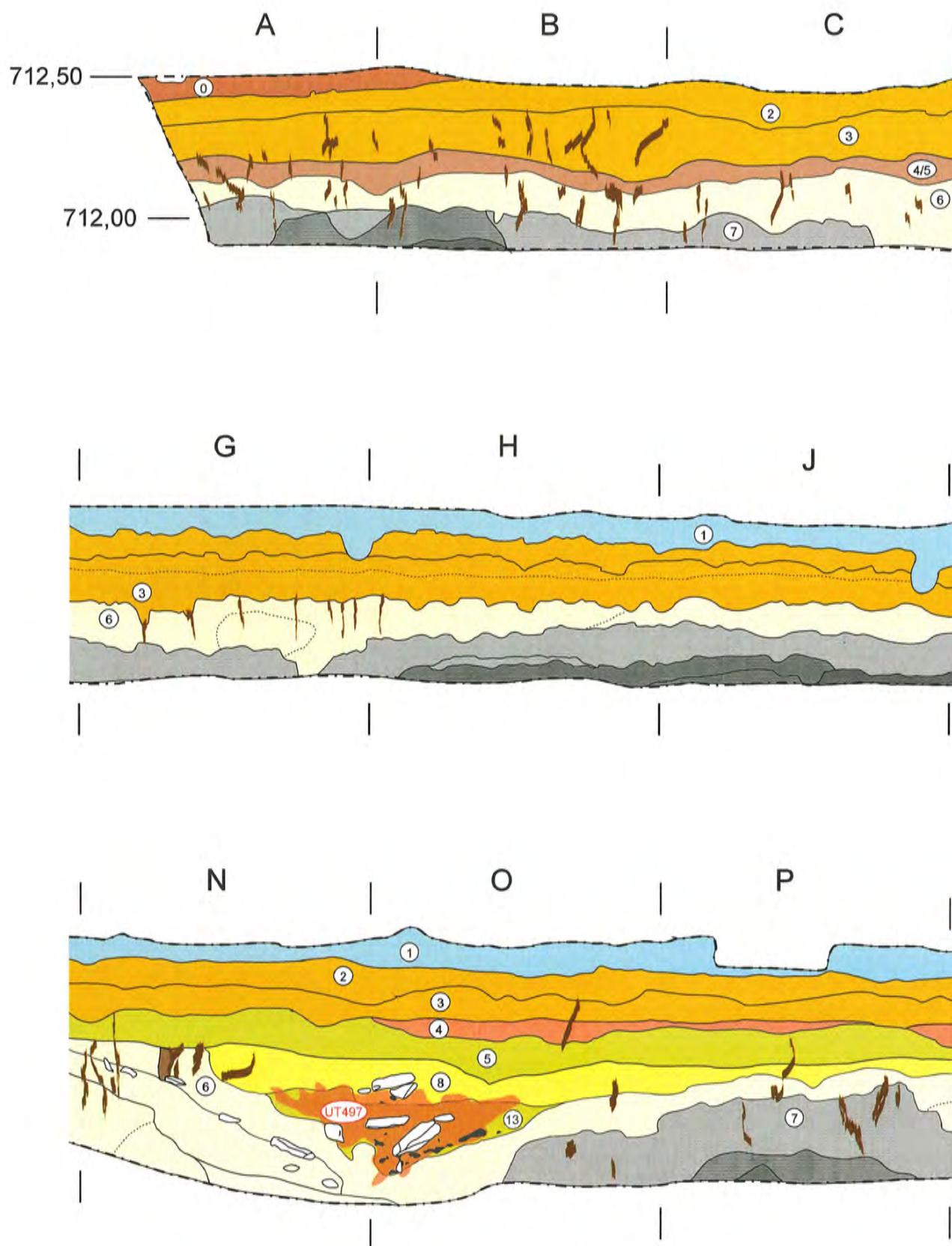
Les dates obtenues pour les échantillons de charbon de bois prélevés dans des souches carbonisées en Zone 9 (EC 123, Poz-78898 et EC 137, Poz-7889) – contrairement à notre première estimation les plaçant au Néolithique – mettent en évidence un probable défrichement du site fin Bronze ancien/début Bronze moyen, entre le milieu du 17<sup>e</sup> et le milieu du 15<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Cependant, les charbons prélevés provenant du coeur même de la souche, une date plus récente de quelques décennies est à envisager. On pourrait alors, avec toutes les réserves d'usage, mettre en relation ce défrichement avec l'aménagement d'un habitat relativement dense au Bronze moyen, entre le 15<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> siècle avant notre ère (échantillons EC29, Poz-78888; EA129, Poz-78901 et EC141a, Poz-78900). Quant à la date un peu plus récente (EC77, Poz-78890), située entre le milieu du 13<sup>e</sup> et le milieu du 11<sup>e</sup> siècle av. J.-C., elle corrobore l'hypothèse d'une occupation au Bronze D mise en évidence par les travaux de l'Université de Genève (David-Elbiali 1994, p.13-14). L'analyse du mobilier découvert dans cette zone de rejet (CP14, Zone 3, UT215) devrait permettre de confirmer cette date.

L'occupation du Premier âge du Fer, particulièrement riche en mobilier et en vestiges domestiques et artisanaux, est représentée par 5 échantillons qui, tous, se situent dans cette fameuse zone grise de

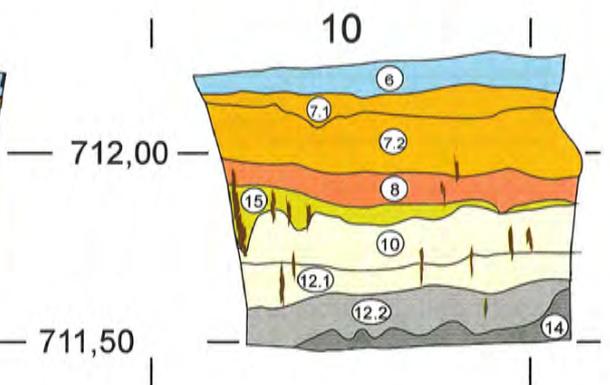
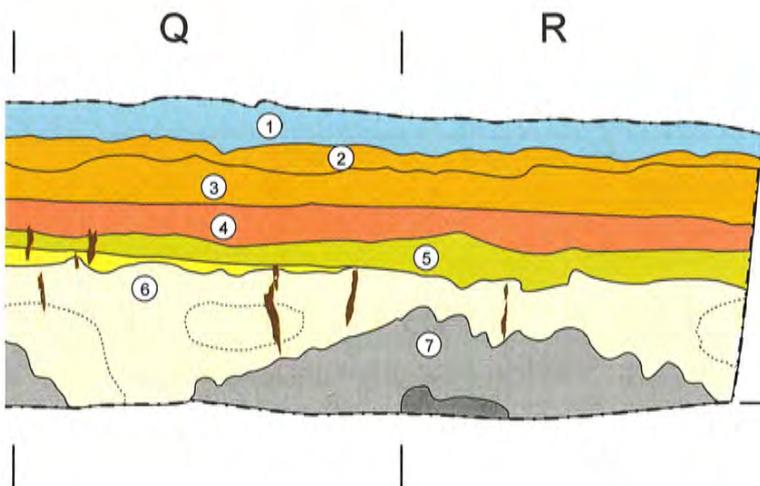
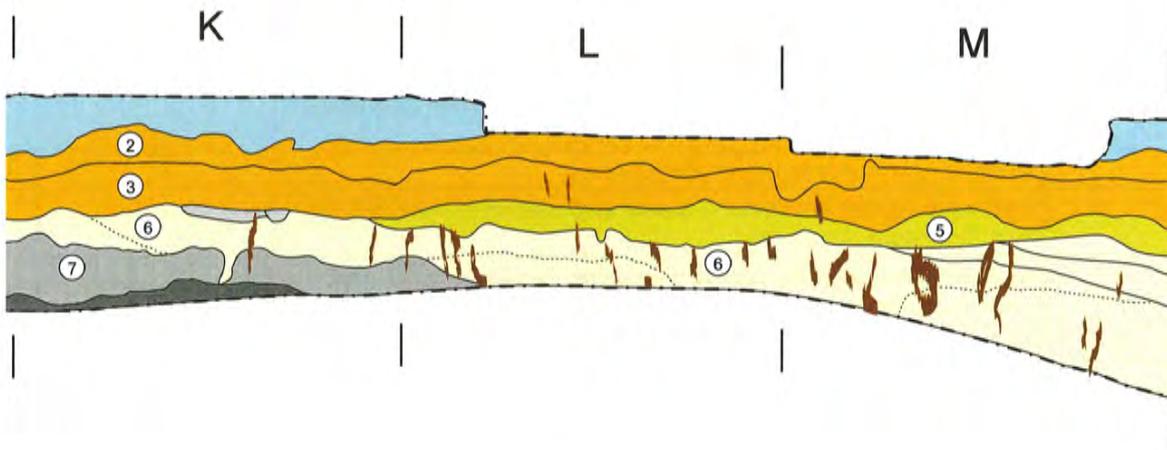
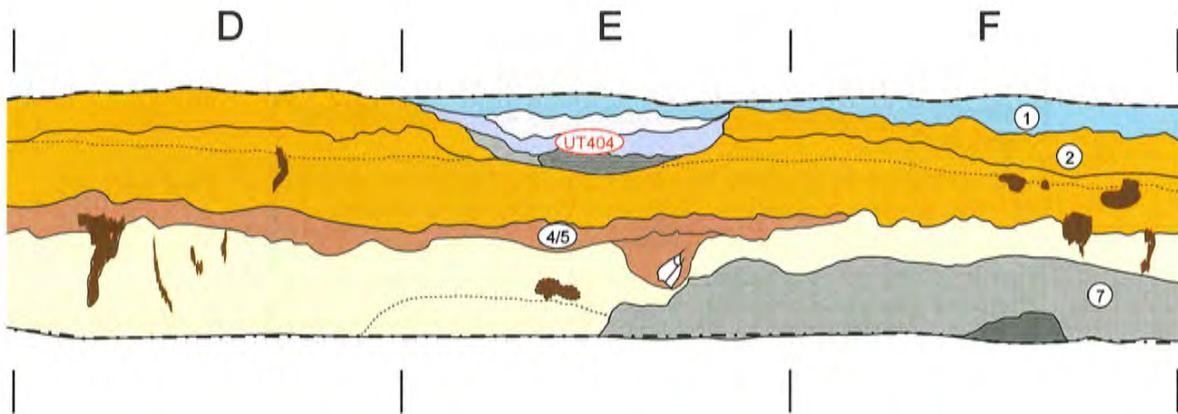
la calibration, soit entre le 8<sup>e</sup> et la fin du 5<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (EC37, Poz-7888g; EC96, Poz 78891; EC100, Poz-78892; EC109, Poz-78895 et EC112, Poz-78896) Ces résultats laissent entrevoir, artificiellement, une possible contemporanéité de plusieurs structures en creux (jarre enterrée n° 5534 provenant de la structure UT367, structures de combustion UT154 et UT182/UT376, amas d'argile cuite UT366). Seule une analyse chrono-stratigraphique poussée permettrait de mettre en évidence des phases d'occupation successives dans l'ensemble des vestiges remontant à la période de Hallstatt.

Pour terminer ce rapide commentaire, il convient de mettre en évidence la date obtenue sur un échantillon provenant d'une fosse repérée lors des travaux d'aménagement de la gare de Sembrancher (voir plus haut, p. 33). Le charbon EC120 (Poz-78897) livre une date calibrée comprise entre 181 et 1 av. J.-C. C'est la première fois qu'une structure datant de La Tène finale peut être identifiée dans le secteur du Crettaz-Polet, alors même que de nombreux éléments de mobilier avaient été recueillis dans les niveaux situés immédiatement sous le vaste dépôt de limons gris (couche 1d de la séquence-type établie par l'Université de Genève (Rohrer-Wermus *et al.* 1986, p. 210-214). Il paraît dès lors vraisemblable de situer l'habitat de la fin de l'âge du Fer en amont des secteurs fouillés jusqu'ici. Si tel n'était pas encore le cas, le périmètre de la zone archéologique devrait dès lors être étendu en direction du sud, au delà de la voie ferrée.

# ANNEXES



CP15, zone 9, coupe 12 et raccord avec la coupe 1 de 2014



## Description des couches et sédiments relevés en coupe 12

Couche / sédiment	Description	Equivalent UT en plan
<b>0</b>	Dépôt remanié. Perturbation moderne (comblement tranchée Tr5 de 2014.	407
<b>1</b>	Sédiment limoneux gris. Quelques cailloux (5-7 cm). Lentilles brunes. Alluvions fines.	400
<b>2</b>	Sédiment limoneux gris-brun. Importante densité d'inclusions: cailloux (3-7 cm), graviers et gravillons. Un tesson. Colluvions grossières.	402 et (419-405)
<b>3</b>	Sédiment sablo-limoneux brun. Densité moyenne d'inclusions: cailloux (3-5 cm), graviers, gravillons. Lentilles grises, un tesson. Lit de gravillons à la base. Colluvions moyennes.	420, 421, 422
<b>4</b>	Sédiment sablo-limoneux brun. Densité moyenne d'inclusions: rares cailloux (3-5 cm), graviers, gravillons. Lentilles grises et jaunes. Colluvions moyennes.	425,1
<b>5</b>	Sédiment sablo-limoneux brun. Densité moyenne d'inclusions: cailloux (3-5 cm), graviers, gravillons. Lentilles grises et jaunes. Un tesson. Colluvions moyennes.	425,2
<b>6</b>	Sédiment sableux jaune: graviers, gravillons. Lentilles grises. Colluvions fines avec parfois coloration rougeâtre (pédogénèse).	426
<b>7</b>	Sédiment sableux gris-brun avec des lentilles verdâtres. Dépôt post-glaciaire stérile.	428
<b>8</b>	Sédiment sablo-limoneux brun: graviers, gravillons. Très remanié: lentilles grises et jaunes. Colluvions fines ou couche d'occupation condensée.	429
<b>9</b>	Sédiment sableux gris. Dépôt périglaciaire.	
<b>10</b>	Sédiment sableux brun-vert. Graviers et gravillons en nombre important. Colluvions grossières.	
<b>11</b>	Sédiment sableux jaune orangé homogène. Quelques lentilles grises. Colluvions fines avec indices de pédogénèse (?)	426
<b>12</b>	Sédiment sableux gris verdâtre homogène. Colluvions fines.	531
<b>13</b>	Sédiment sableux rouge avec des traces charbonneuses à la base. Rubéfaction d'incendie d'une souche.	497
<b>14</b>	Sédiment sablo-limoneux brun homogène. Gravillons, cailloux (3-10 cm). Reste de racines liées à la souche UT497	497
<b>15</b>	Sédiment sablo-limoneux brun clair (ocre), homogène. Un caillou (7 cm).	
<b>16</b>	Sédiment argilo-limoneux gris-bleu homogène formant des cercles en coupe. Traces de racines ou galeries de rongeurs.	
<b>17</b>	Sédiment sableux gris: beaucoup de graviers et gravillons. Dépôt d'alluvions grossières dans la rigole UT406.	406
<b>18</b>	Sédiment sablo-limoneux gris, homogène. Quelques graviers. Dépôt d'alluvions fines dans la rigole UT406.	

**Remarque** — Pour une meilleure lisibilité, sur le relevé de la coupe 12 présenté dans ce rapport ne figurent que les numéros de couches marqués en gras. Les numéros en italique concernent les dépôts de sédiments de l'Holocène ancien (dépôts post-glaciaires) ou le comblement de la rigole UT406 du mètre E) ou décrivent des variations de teinte ou de texture dans l'ensemble sédimentaire couche 6.

Vues générales et photos d'ambiance



**Photo 1** — CP15, zone 9. Décapage à la pelleuse jusqu'au niveau de limons gris situés au sommet des niveaux protohistoriques. Au premier plan, bloc de béton extrait d'une fosse moderne située au centre de la zone (UT403). 9 avril 2015, photo ARIA S.A., A. Benkert.



**Photo 2** — CP15. Vue générale du chantier depuis le Crettaz-Polet. Juin 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Photo 3** — CP15. Vue générale du chantier depuis la gare de Sembrancher en direction du Crettaz-Polet. Août 2015, photo ARIA S.A., A. Benkert.



**Photo 4** — CP15, zone 8. Ambiance de fouille lors d'une journée caniculaire. 14 juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



Photo 5 — CP15, zone 9, décapage 2. Vue d'ambiance sous la tente. Juin 2014, photo ARIA S.A., U. Mischler.



Photo 6 — CP15, zone 9, décapages 4 et 5. Avancement des travaux sous la tente. Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



Photo 6 — CP15, zone 8, décapage 2. Vue oblique vers l'est. Mai 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.

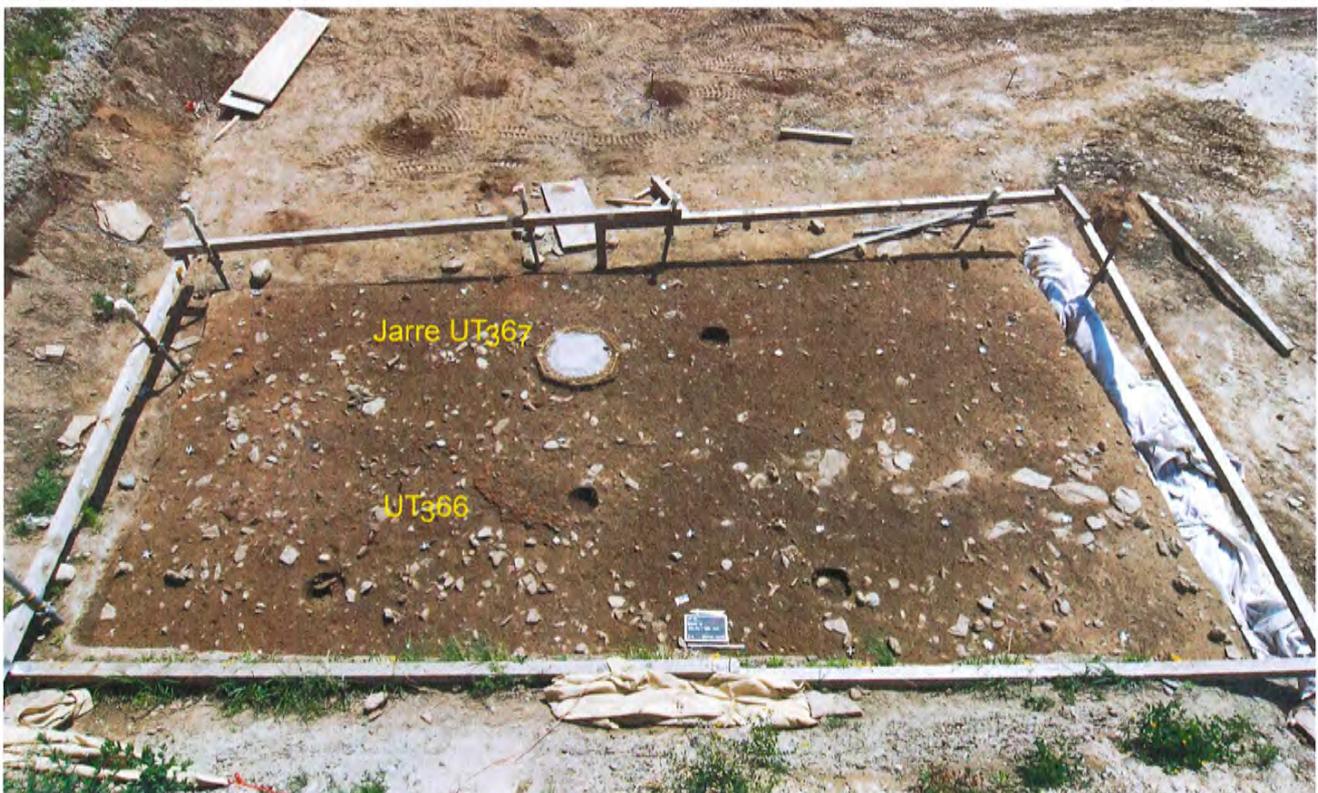


Photo 7 — CP15, zone 8, décapage 4. Vue oblique vers l'est. Juin 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.

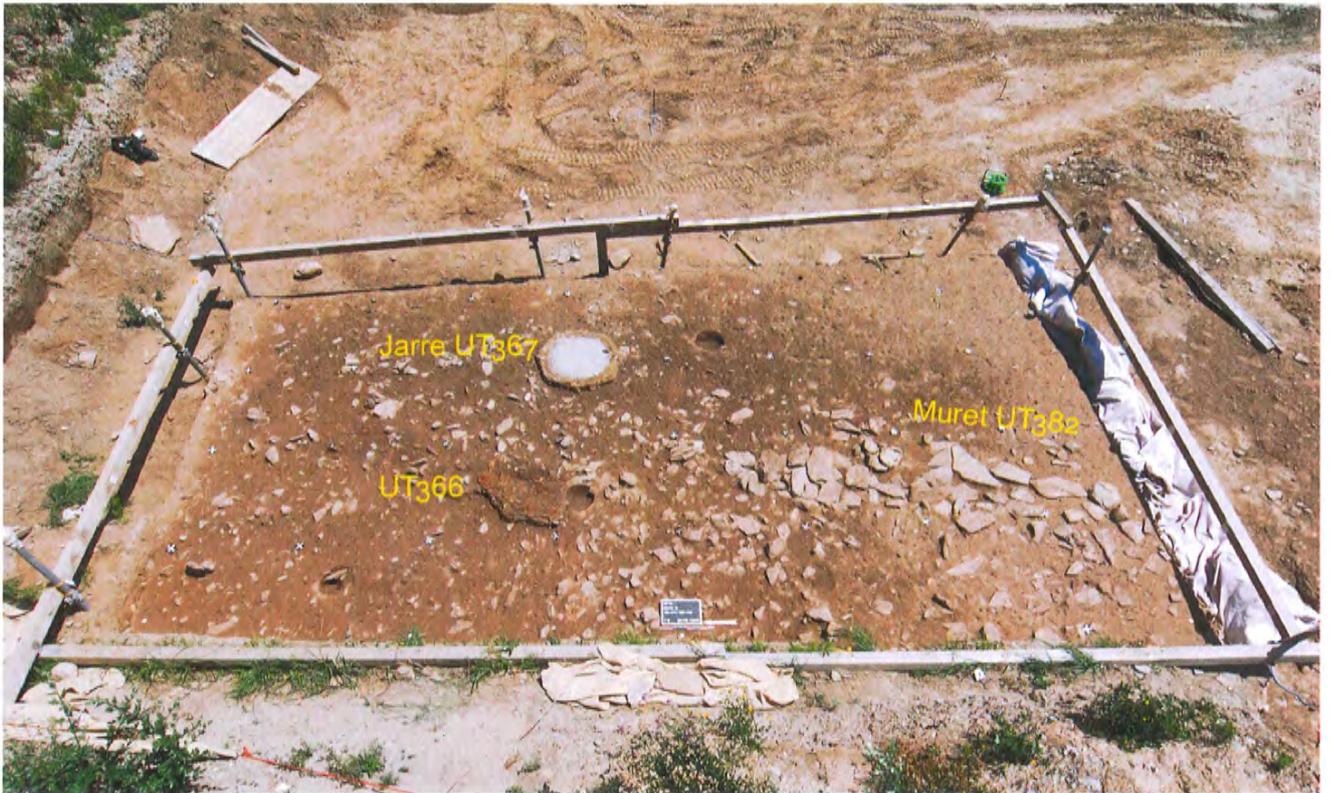


Photo 8 — CP15, zone 8, décapage 5. Vue oblique vers l'est. Juin 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.

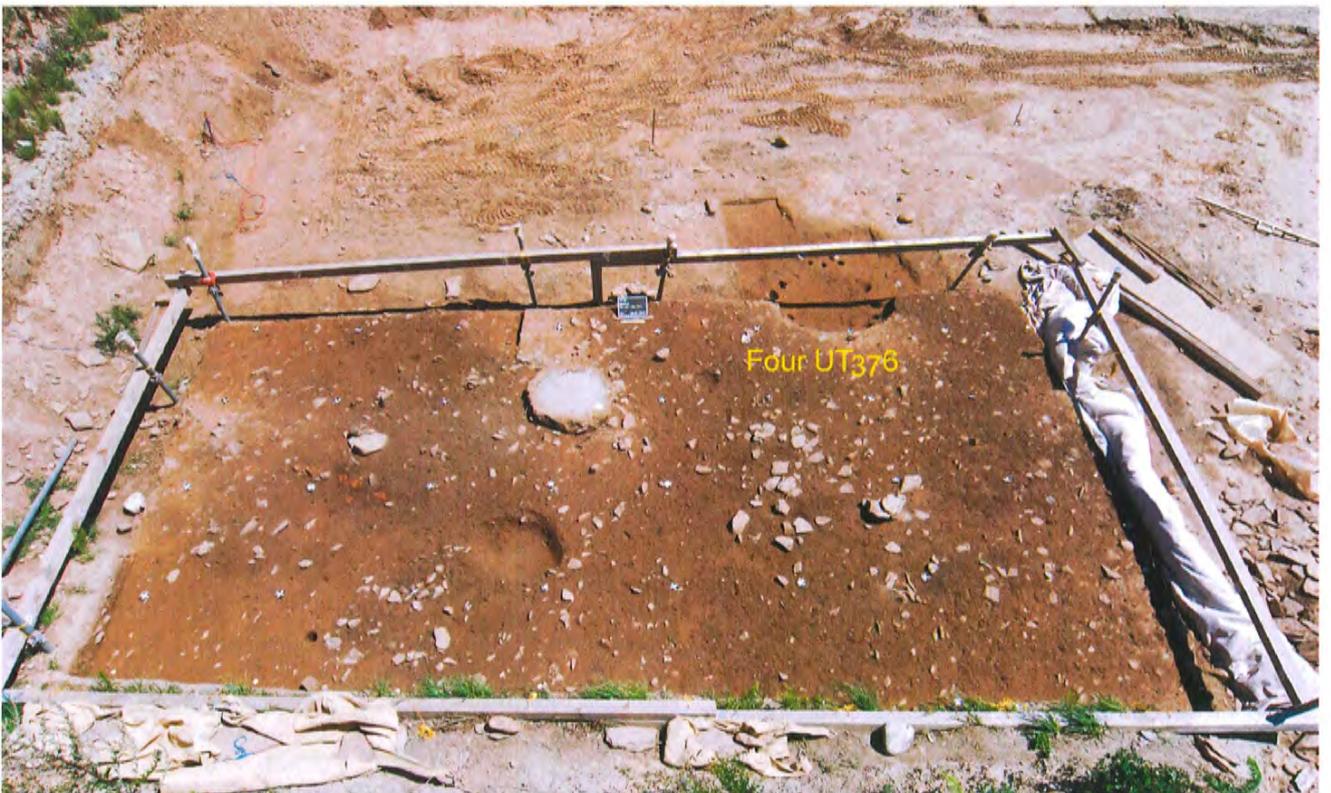
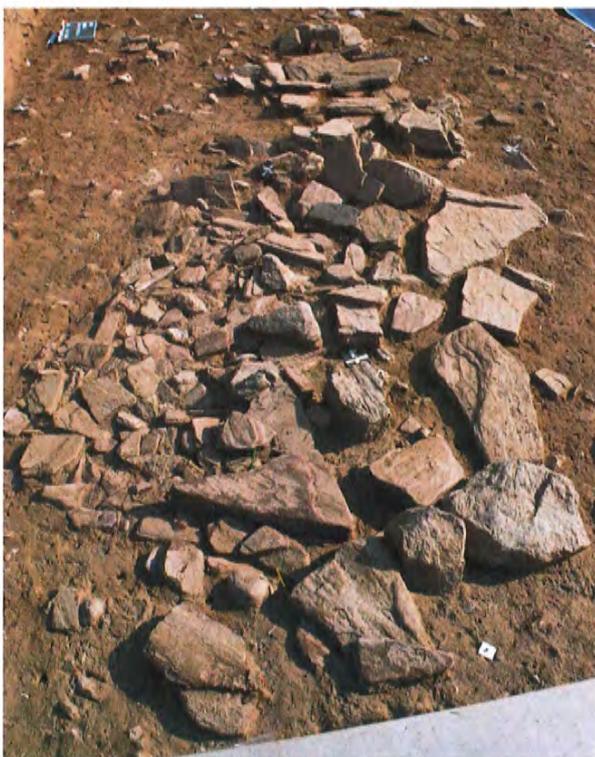


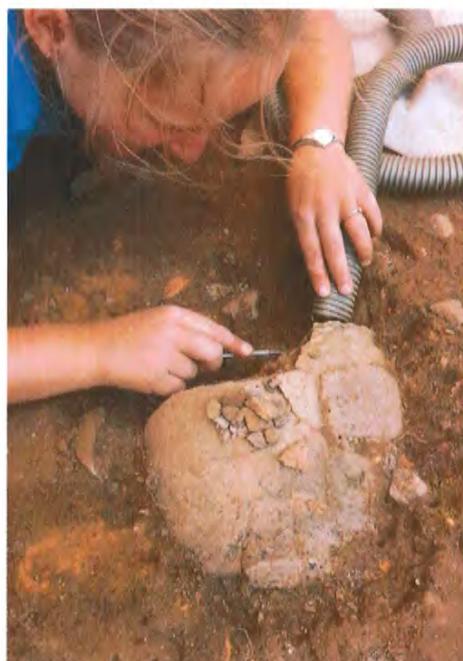
Photo 9 — CP15, zone 8, décapage 7. Vue oblique vers l'est. Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Photo 10** — CP15, zone 8, décapage 11. Vue oblique vers l'est. Août 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Photo 11** — CP15, zone 8, décapage 7. Muret UT382 et empierrement UT383. Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Photo 12** — CP15. Zone 8, UT366. Fouille du pot associé à l'amas de fragments d'argile cuite UT366. Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



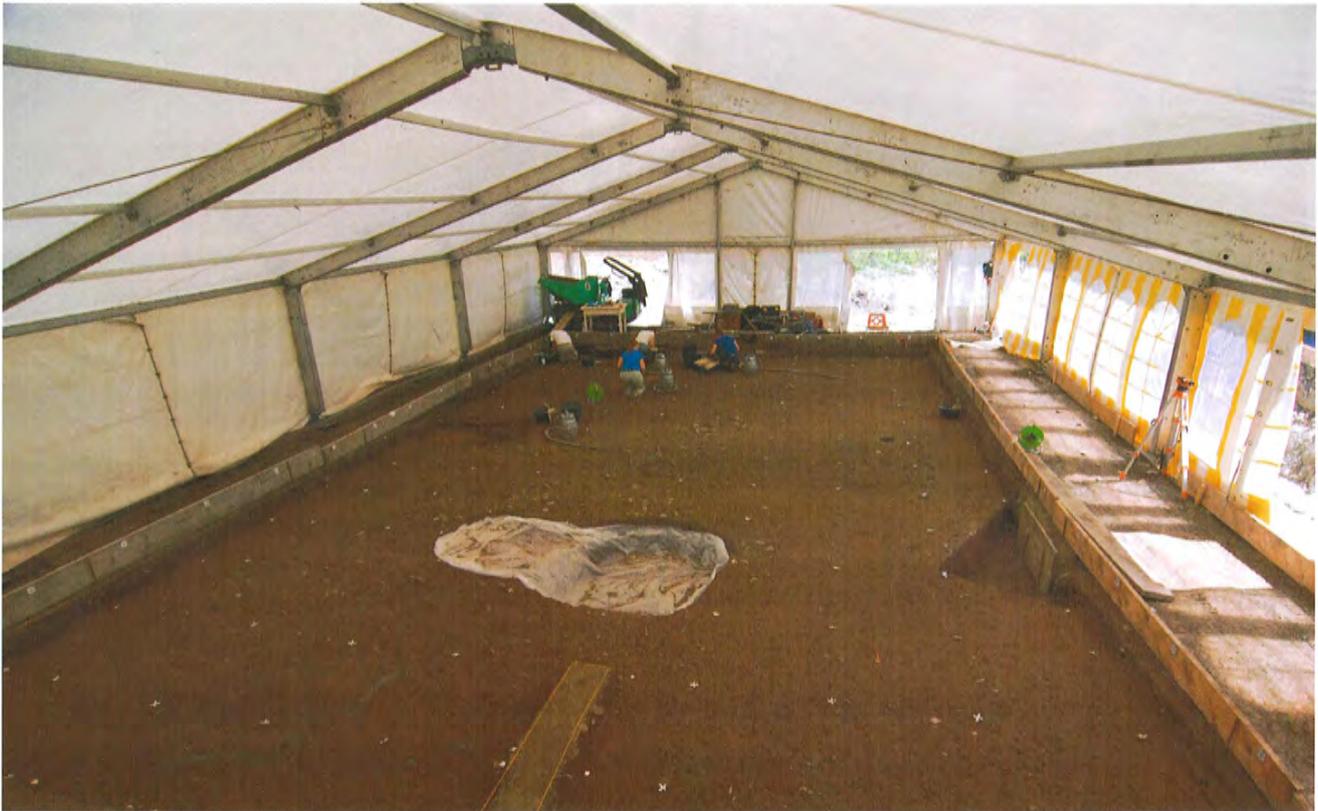
**Photo 13** — CP15, zone 8. Début de la fouille de la jarre UT367. Juin 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Photo 14** — CP15. Zone 8, UT376. Vue vers l'est de la base du four de potier. Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Photo 15** — CP15, zone 8. Dalles de schiste prélevées et nettoyées en fin de campagne de fouille. Lavées et observées attentivement en lumière rasante, elles n'ont révélé aucune trace de gravure ni de piquetage. Fin août 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Photo 16** — CP15, zone 9, décapage 3. Vue générale de la zone 9. Au premier plan, fosse moderne UT403. Juin 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Photo 17** — CP15, zone 9, décapage 7. Vue générale. Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



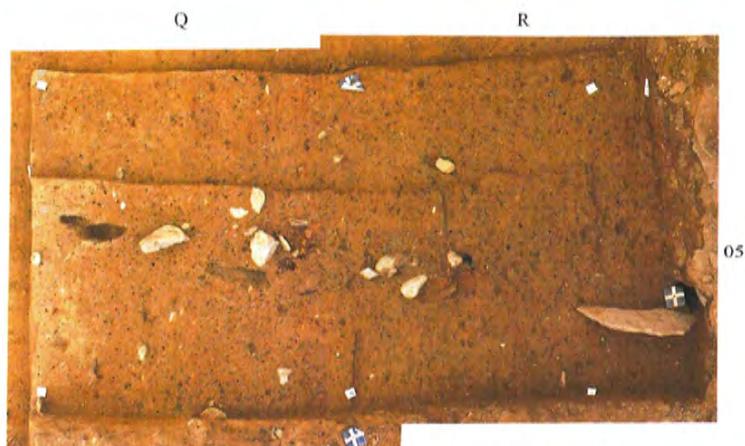
Photo 18 — CP15, zone 9, décapage 9. Vue générale. Août 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



Photos 19-20 — CP15, zone 9. Fosse UT427 en cours de fouille (décapages 7, à gauche, et 8, à droite). Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Photo 21** — CP15, zone 9. Alignement de dalles de chant implantées dans une rigole (UT473). Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Photo 22** — CP15, zone 9. Vue verticale d'un tronçon de l'alignement de dalles UT473. Décapage 5.2, mètres QR-05. Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Photo 23** — CP15, zone 9. L'équipe de fouille au complet. Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Photo 24** — CP15. Vue d'ensemble vers l'est. Au pied des voies ferrées, préparatifs pour la construction d'un mur de soutènement; le cercle jaune marque l'emplacement où ont été repérées plusieurs fosses peut-être protohistoriques. Juin 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.



**Photo 25** — CP15. Chantier de la gare. Apparition de fosses creusées dans un sédiment sablo-limoneux brun-beige. Juillet 2015, photo ARIA S.A., U. Mischler.